

# Mines antipersonnel: «On s'est débarrassé du funeste héritage»

P04

www.jeunessedalgerie.dz

# Jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

JEUDI 10 AVRIL 2025 / N° 3491 / Prix: 10 DA

LE GÉNÉRAL-MAJOR MOHAMED SALAH BENBICHA, PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU COLLOQUE « Consolidation du front interne et cohésion nationale : entre défis internes et menaces externes »



P03

CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

## L'Algérie regrette la confirmation de la position américaine

P02



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Lancement officiel de la plateforme « Study in Algeria »

P03



APRÈS CINQ ANS PASSÉS À NICE: Boudaoui s'apprête à quitter la Côte d'Azur cet été P08



PROFESSIONNALISATION DU FOOTBALL: La Fifa organise un séminaire les 9 et 10 avril à Alger P09

VISA POUR LA FRANCE CAPAGO accueille les demandeurs P02



TRANSPORT AÉRIEN L'Algérie et le Qatar signent un accord de coopération P05

## CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL

## L'Algérie regrette la confirmation de la position américaine

L'Algérie regrette la confirmation par les Etats-Unis de leur position considérant le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine comme «la seule solution au conflit du Sahara occidental», a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. «L'Algérie a pris connaissance de la réaffirmation par le Département d'Etat de la position des Etats-Unis d'Amérique considérant le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine comme la seule solution au conflit du Sahara occidental», a souligné le communiqué. Le document a ajouté que l'Algérie «regrette la confirmation de cette position de la part d'un mem-



bre permanent du Conseil de sécurité dont il est normalement attendu qu'il témoigne d'un respect de la légalité internationale de manière générale et des résolutions du Conseil de sécurité de manière particulière». L'Algérie réaffirme, dans ce cadre, que la question du Sahara occidental «relève fondamentalement d'un processus de décolonisation inachevé et d'un droit à l'autodétermination

inaccompli. En effet, le Sahara occidental demeure un territoire non-autonome au sens de la Charte des Nations unies et le peuple de ce territoire demeure titulaire du droit de disposer de lui-même tel que consacré par la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux», selon le communiqué.

«S'inscrire en dehors de ce cadre ne sert pas la cause du règlement de ce conflit, tout comme il n'altère en rien ses données fondamentales telles que reconnues par l'Organisation des Nations unies et ses principaux organes, dont l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et la Cour internationale de justice», conclut le texte.

## VISA POUR LA FRANCE

## CAPAGO accueille les demandeurs

Capago, prestataire exclusif chargé du recueil des dossiers de demandes de visa pour la France, a commencé, depuis hier, à accueillir les demandeurs dans ses nouveaux centres, selon un calendrier bien établi, a indiqué un communiqué de presse. Pour Alger et Annaba, l'opération a débuté hier donc, tandis que pour Constantine, ce sera à partir d'aujourd'hui, en attendant le 14

avril pour Oran.

Sur un autre registre, et à l'occasion de cette ouverture, Capago offre à tous les demandeurs, qu'ils aient choisi le Service Standard ou l'Offre Intégrale, un accès automatique et gratuit à l'ensemble des prestations habituellement réservées au Salon Platinum. Ce dispositif sera mis en œuvre selon le calendrier suivant : Alger, du 8 avril jusqu'à la fin du

mois, Annaba, du 8 au 10 avril, et Constantine, du 9 avril.

Capago rappelle par ailleurs les adresses de ses centres :

Route nationale 24, Pins-Maritimes (Alger), Section 21, îlot de propriété n° 16, Lots N° 129 et 130 (Annaba), Zone Boussouf, Lot 46, Lotissement Cirta, Bâtiment 1 (Constantine) et enfin Les Pyramides, Résidence Les Aurès, Tour d'affaires USTO (Oran).

## AADL 3: Les souscripteurs appelés à régulariser leurs comptes en ligne

Annnonce importante pour les souscripteurs au programme AADL 3. En effet, l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a publié, hier en fin de journée, un communiqué destiné aux personnes qui n'ont pas pu activer leurs comptes et télécharger leurs dossiers en raison du numéro d'identification national unique. Ainsi, l'Agence les a invités à se ren-

dre sur la plateforme numérique et à cliquer sur l'onglet dédié afin de compléter l'activation de leur compte et télécharger leurs dossiers. Selon une vidéo explicative publiée sur la page Facebook de l'agence, une mise à jour a été effectuée sur la plateforme numérique, ajoutant un nouvel onglet pour les inscrits ayant rencontré ce problème. Dans cette même note, il

a été rappelé que l'AADL met à disposition des citoyens concernés le numéro vert 3040 pour répondre à toutes les questions et préoccupations. Lancée début mars dernier, l'opération de l'activation des comptes et le téléchargement des dossiers est toujours en cours. Elle concerne les plus de 1,4 million d'inscrits au programme AADL 3 lors du mois de juillet passé.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE: Koudri examine avec

## l'ambassadrice danoise les opportunités de partenariat

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, a reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadrice du Royaume du Danemark à Alger, Mme Katrine From Hoyer, avec laquelle il a examiné les relations bilatérales entre les deux pays et les moyens de renforcer la coopération dans divers domaines,

notamment dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, les deux parties ont évoqué l'état actuel des investissements danois en Algérie dans le domaine de l'industrie et de la commercialisation des médicaments, précise la même source. La

rencontre a permis également de discuter des opportunités offertes pour le développement de ces investissements, conformément à la stratégie du Gouvernement algérien visant à renforcer la sécurité sanitaire et à réaliser l'autosuffisance dans le domaine des médicaments, ajoute la même source.

## MDN

## Nouveau bilan opérationnel de l'ANP

Dans un communiqué publié ce mercredi, le ministère de la Défense nationale (MDN) a dévoilé le bilan opérationnel des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la période allant du 02 au 08 avril 2025. Ainsi et dans le domaine de la lutte antiterroriste, le MDN a annoncé la reddition du terroriste Ben Ali Boubaker alias Abou Bakr qui s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar au niveau de la sixième région militaire. Le terroriste s'est rendu en possession d'un fusil d'assaut de type kalachnikov, des munitions et d'autres objets. Toujours dans le cadre de la lutte antiterroriste, le MDN a annoncé l'arrestation de 09 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations menées à travers plusieurs wilayas du pays. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 37 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 1 quintaux et 65 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc», alors que «57,42 kg de cocaïne et 810.220 comprimés psychotropes ont été saisis».

## POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a annoncé, mardi à Alger, le début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie. «Dans le volet des infrastructures de télécommunications et conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, j'annonce officiellement le début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie», a déclaré le ministre dans une allocution prononcée à la clôture de la conférence «Connected Algeria 2025». «Cette étape tant attendue constituera un saut qualitatif dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information dans notre pays», a-t-il soutenu. Et d'expliquer que «conformément aux orientations éclairées du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, des études approfondies et globales seront menées sur ce projet stratégique, couvrant tous les aspects techniques, financiers et réglementaires, afin que l'opération soit intégrée et efficace selon tous les critères technologiques», assurant que son secteur «veillera à ce que ce projet soit une réussite sur tous les plans et atteigne les objectifs escomptés». La 5G, qui fait partie des technologies avancées, «ouvrira de nouvelles perspectives en matière d'innovation et contribuera au développement de secteurs vitaux comme la santé, l'éducation, le transport, l'énergie et l'industrie», a ajouté M. Zerrouki. «Elle jouera également un rôle central dans le développement du système économique national en contribuant au renforcement de sa compétitivité et à la création d'emplois au profit des jeunes algériens», a poursuivi le ministre.

jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

Quotidien National d'information  
«Jeunesse d'Algérie»  
Edité par la Sarl  
«Jeunesse communication»  
Au capital de 100.000 DA

Siège social :  
Sidi Bachir, lotissement 98,  
N° 12 Bir-el-Djir, Oran  
RC N° : 11B .31/000112565  
NIF : 001131011256517

REDACTION,  
ADMINISTRATION,  
PUBLICITE  
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :  
**ALI GUETTAF**  
Directrice de publication :  
**ZIDANE NACERA**

Impression : Ouest -SIO - Oran  
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :  
www.jeunessedalgerie.dz  
www.chebabdjazairi.dz  
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité. Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz -agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz -agence.ouargla@anep.com.dz -agence.constantine@anep.com.dz

EN SA QUALITÉ D'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## Attaf en visite officielle en Tunisie

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf est arrivé, mercredi en République tunisienne, pays frère, en sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une visite officielle, indique un communiqué du ministère. La visite s'inscrit «dans le cadre des efforts conjoints visant à renforcer le partenariat et l'intégration entre l'Algérie et la Tunisie, et à examiner les moyens de promouvoir cette coopération aux plus haut niveaux, en consécration des liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage unissant les deux pays frères, et en



concrétisation des objectifs ambitieux tracés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de concert avec son frère le Président Kaïs Saïed», précise le communiqué.

Lors de son séjour en Tunisie, le ministre Ahmed Attaf sera reçu par le Président Kaïs Saïed et tiendra une séance de travail avec son homologue, M. Mohamed Ali Nafti, selon la même source.

### PRÉTORIA

## Mansouri rencontre la vice-ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères chargée des Affaires africaines, Selma Bakhtha Mansouri a rencontré à Pretoria, la vice-ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Thandi Moraka, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. La rencontre s'est déroulée en marge de la participation de Mme Mansouri, en sa qualité de présidente du Comité des points

focaux du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), aux travaux de la 4e Retraite conjointe entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le MAEP, tenus lundi et mardi dans la ville sud-africaine de Johannesburg, précise le communiqué. Cette rencontre a été «l'occasion de passer en revue les relations entre les deux pays et les perspectives de leur renforcement, en sus d'échanger les vues et les analyses sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun», conclut la même source.

### MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

## Journée d'étude sur la dimension académique de la consultation législative

Le ministère des Relations avec le Parlement a organisé, mardi à Alger, une Journée d'étude sur «La dimension académique de la consultation législative» lors de laquelle l'accent a été mis sur les efforts consentis pour consacrer les fondements de la démocratie participative dans le pays. A cette occasion, la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, a précisé que cette Journée d'étude visait à mettre en exergue «les principales traditions» instaurées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour consacrer les fondements de la démocratie participative qu'incarne l'Algérie victorieuse. Elle a, dans ce cadre, rappelé le discours du président de la Répu-

blique devant les deux chambres du Parlement et ses rencontres périodiques avec la presse nationale, soulignant l'intérêt qu'il porte aux préoccupations des citoyens qu'il veille à associer en tant que «partie agissante». Pour la ministre, le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) est «un véritable modèle» qui incarne la démarche visant à associer les jeunes à «la prise de décisions sur les dossiers qui les concernent». Pour sa part, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, est revenu sur l'importance de la démocratie participative dans «l'interaction avec les questions posées», précisant que le président de la République, depuis son investiture à la magistrature suprême du pays, «s'est inspiré

des valeurs de la glorieuse Révolution du 1er Novembre, qu'il a érigées en source d'interaction entre gouvernant et gouverné». Meziane a également mis en avant le rôle des médias dans «l'explication des lois et des législations», ce qui favorise, a-t-il dit, la participation et l'interaction des citoyens. Le ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui, a rappelé, quant à lui, que le président de la République avait instauré de «nouvelles traditions en matière de gestion de la chose publique», mettant en avant le rôle des instances comme le Conseil supérieur de la jeunesse et l'Observatoire national de la société civile (ONSC) dans la consécration de la démocratie participative.

### LE GÉNÉRAL-MAJOR MOHAMED SALAH BENBICHA, PRÉSIDENT LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU COLLOQUE

## « Consolidation du front interne et cohésion nationale : entre défis internes et menaces externes »

L'Institut Militaire de Documentation, d'Évaluation et de Prospective du Ministère de la Défense Nationale, organise les 08 et 09 avril 2025, au niveau de Cercle National de l'Armée à Beni Messous en 1ère Région Militaire, un colloque sous le thème « Consolidation du front interne et cohésion nationale : entre défis internes et menaces externes », sous la supervision de Monsieur le Général-Major Mohamed Salah BENBICHA, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, en présence du Conseiller auprès du Président de la République chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité, du Président du Haut

conseil islamique, du Directeur de l'Institut national d'études de Stratégie globale, des Chefs des Départements et de Directeurs centraux du Ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, ainsi que des cadres supérieurs de l'Etat. « Je suis convaincu que ce colloque scientifique sera couronné par des recommandations et de propositions qui permettront d'unir les efforts et de faire ressortir les éléments d'une stratégie nationale à même de renforcer le front interne, face auquel se briseront toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et l'unité nationales »

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### Lancement officiel de

#### la plateforme « Study in Algeria »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie du lancement officiel de la plateforme numérique «Study in Algeria» destinée aux étudiants étrangers souhaitant étudier en Algérie. La cérémonie du lancement de cette plateforme qui intervient en application du décret présidentiel de février dernier, relatif à l'admission des étudiants étrangers dans les établissements algériens de l'enseignement supérieur, s'est déroulée à la salle de conférence du Pôle scientifique et technologique «Chahid Abdelhafid Ihaddaden» à Sidi Abdallah, en présence de 600 étudiants étrangers. A cette occasion, M. Baddari a souligné que l'Algérie «est désormais une véritable destination prometteuse en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique à travers la dynamique des étudiants étrangers grâce aux profondes réformes entreprises depuis 2022 ainsi qu'aux efforts déployés pour le développement, la modernisation et l'ouverture du système de l'enseignement supérieur en Algérie». L'Université algérienne «ouvre aujourd'hui ses portes aux étudiants étrangers pour leur offrir un enseignement de qualité en application des directives des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a ajouté le ministre. Ainsi, poursuit le ministre, «l'Algérie bénéficie d'un environnement exemplaire illustré notamment par la qualité de l'enseignement supérieur et les infrastructures universitaires et de recherche comprenant 117 établissements et 32 centres de recherche dédiés à l'innovation, l'entrepreneuriat et l'économie de l'innovation, outre la diversité civilisationnelle et culturelle et les frais d'études abordables». Le ministre a estimé que l'investissement dans les étudiants étrangers «est en lui-même un investissement dans la paix et le développement», soulignant «l'engagement de son secteur à fournir toutes les facilités pour la réussite des étudiants étrangers en Algérie». De son côté, le directeur général Afrique au ministère des Affaires étrangères, M. Abdennour Khelifi, s'est félicité du lancement de la plateforme qu'il a qualifiée d'acquis «traduisant la volonté de l'Etat de rendre le système de l'enseignement supérieur plus ouvert et attractif pour les étudiants étrangers». M. Khelifi a également rappelé l'intérêt accordé par l'Algérie depuis l'indépendance à la formation des étudiants étrangers, soulignant que cette orientation était «un choix stratégique reflétant la ferme conviction de l'Algérie quant à l'investissement dans le capital humain en tant que voie sûre pour construire des communautés cohérentes et que l'échange de connaissances et le renforcement des capacités constituent une des formes les plus nobles de la solidarité internationale». Evoquant les universités algériennes, l'intervenant a souligné «l'engagement de l'Etat algérien à renforcer la place de l'université en tant que catalyseur du développement et de l'innovation, à même de faire de l'Algérie, a-t-il dit, «une destination académique prometteuse pour les étudiants étrangers». Dans une allocution prononcée au nom des membres du corps diplomatique en Algérie, Mme Panduleni-Kaino Shigenge, ambassadrice de la République de Namibie et vice-doyenne du corps diplomatique en Algérie, a souligné que cette plateforme «représente la vision de l'Algérie pour l'avenir, en tant que point de rencontre des esprits brillants du monde entier et un lieu d'échange d'idées et de renforcement des liens». Après avoir exprimé sa fierté pour cet «acquis important», l'ambassadrice a précisé que le lancement de cette plateforme innovante «témoigne de l'engagement de l'Algérie en matière d'éducation, mais aussi de la richesse de la culture algérienne».

A cette occasion, plusieurs étudiants étrangers en Algérie ont évoqué les facilités offertes par les responsables du secteur de l'enseignement supérieur, soulignant que les universités algériennes offrent un enseignement de qualité à l'instar de celui des prestigieuses universités du monde. Les participants ont écouté un exposé sur l'enseignement supérieur en Algérie et les acquis réalisés dans ce secteur.

La cérémonie du lancement de la plateforme «Study in Algeria» s'est déroulée en présence des autorités locales, sécuritaires et militaires, ainsi que des ambassadeurs des pays étrangers accrédités en Algérie.

## REVUE EL DJEICH

## Mines antipersonnel: «On s'est débarrassé du funeste héritage»

La revue El Djeich a consacré l'éditorial de son dernier numéro du mois d'avril aux millions de mines antipersonnel disséminées par le colonisateur, pour tenter de mettre fin à la glorieuse guerre de Libération nationale.

Sous le titre « Sécourisation du présent pour un avenir radieux », l'éditorial a mis en avant la barbarie coloniale qui s'est illustrée notamment par « la dissémination de millions de mines responsables de dizaines de milliers de victimes parmi les Algériens qui ont fait montre d'un attachement sans faille à la défense de la terre des ancêtres avec une détermination inouïe, consentant ainsi le prix du sang face à un occupant inhumain et haineux qui a posé plus de 10 millions de mines le long de nos frontières Est et Ouest ».

Il a ensuite souligné les efforts colossaux consentis par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) au lendemain de l'indépendance et sur plusieurs décennies pour se débarrasser de ce funeste héritage colonial. « Parce qu'aucun obstacle n'est insurmontable pour l'Algérie des défis, de par la volonté d'acier et la foi inébranlable qui anime son peuple, il incombe à notre pays de se débarrasser de ce funeste héritage. Ce qui fut accompli par les mains des enfants de la Patrie qui n'ont ménagé aucun effort pour s'acquitter de cette noble mission », a-t-il écrit.

L'édito d'El Djeich a ainsi fait référence aux « des décisions souveraines et courageuses de procéder à l'extraction et à la destruction de ces mines ». Une opération parachevée il y a quelques années et couronnée par l'assainissement de dizaines de milliers d'hectares de nos terres, avec le concours des jeunes de l'ANP...». L'éditorialiste a ensuite évoqué les avancées enregistrées par l'Algérie victorieuse qui « franchit aujourd'hui des pas de géant vers la prospérité et le développement global, grâce au lancement de projets structurants stratégiques qui paraissaient, jusqu'à récemment, pour certains envieux, de l'ordre de l'impossible, si ce n'est une vue de l'esprit ». « Ces réalisations, a-t-il ajouté, sont la preuve que l'Algérie avance aujourd'hui à pas sûrs sur la voie du progrès, de la prospérité et avec confiance vers la sécurisation de son présent et la concrétisation de ses aspirations à un avenir radieux ».

L'éditorialiste estime que les prémices de cet avenir « commencent à poindre avec clarté, en témoignent les réalisations



accomplies dans divers domaines et en un laps de temps relativement court, notamment dans ceux de la sécurité alimentaire, de la sécurité hydrique, de la sécurité sanitaire..., grâce à la vision perspicace et judicieuse d'une direction éclairée qui place l'intérêt de l'Algérie et sa souveraineté au-dessus de toute considération ». Il ne fait aucun doute, a-t-il précisé, que « l'ensemble des projets de développement décidés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et qui se sont concrétisés sur le terrain, profitent au citoyen et visent à répondre à ses besoins, consacrant ainsi le caractère social de l'Etat, inspiré des principes contenus dans les textes de la glorieuse Révolution libératrice, en particulier la proclamation du 1er Novembre 1954 ». L'éditorialiste a souligné l'engagement réaffirmé par président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa dernière rencontre périodique avec les médias nationaux, de poursuivre sur la même voie, « tant elle augure de la concrétisation davantage d'acquis à différents niveaux, notamment ceux allant dans le sens des intérêts des jeunes qui sont « le fondement et le joyau de la Patrie ». L'éditorialiste a rendu hommage dans ce sillage « à cette frange importante de la société, imprégnée du sentiment national et animée d'une forte volonté d'atteindre tous les objectifs fixés par le président de République. Il a dans le même sillage mis en exergue « l'importante évolution du niveau de conscience collective de notre jeunesse, dotée de la capacité à

évaluer correctement les événements et à faire ainsi échec à quiconque tenterait de porter atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays ». L'édito d'El Djeich a ensuite relevé l'importance de la sécurité pour la poursuite de l'élan du développement national, en soulignant le rôle pivot de l'ANP dans ce domaine. « Dans un environnement régional en proie à des perturbations et des défis sécuritaires croissants, il incombe à nos forces armées la responsabilité historique de défendre nos frontières, de combattre le terrorisme et le crime organisé sous toutes ses formes ainsi que de préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale, en œuvrant sans relâche à l'acquisition de la puissance militaire dissuasive. Un point qui a été évoqué par le général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, lors de sa visite dans la 1re Région militaire, en septembre 2024, a tenu à préciser l'éditorialiste. « Les mutations accélérées qui s'opèrent dans la sous-région et aux abords de nos frontières nationales, nous appellent à redoubler de vigilance, à faire preuve davantage de prudence et à consolider les dispositifs de surveillance...», avait affirmé le général d'armée Saïd Chanegriha. Tous les efforts consentis en termes de préparation au combat et de rehaussement de la disponibilité opérationnelle du corps de bataille, avait-il souligné, visent à « faire face à toutes les menaces et mettre en échec tous les plans subversifs et hostiles ».

www.jeunessedalgerie.dz

## COLLOQUE SUR LA COHÉSION NATIONALE AU CERCLE MILITAIRE DE BENI MESSOUS

## Les digues du front interne

Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale a présidé, hier au Cercle national de l'armée de Beni Messous, (Alger), un colloque sous le thème « Consolidation du front interne et cohésion nationale ; entre défis internes et menaces externes », en présence du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires en lien avec la défense et la sécurité, du président du Haut Conseil islamique (HCI) et du directeur de l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG).

Le général-major Mohamed Salah Benbicha a indiqué, lors de l'allocution d'ouverture, que cette rencontre scientifique constitue une « nouvelle contribution » à même de « fédérer » les efforts et « consolider » le front interne face aux menaces qui « ciblent » l'Algérie. « Je suis convaincu que ce colloque scientifique sera couronné par des recommandations et des propositions qui permettront d'unir les efforts et de faire ressortir les éléments d'une stratégie nationale à même de renforcer le front interne, face auquel se briseront toutes les tentatives visant à porter atteinte à la sécurité et à l'unité nationales », a-t-il affirmé, relayé par un communiqué du ministère de la Défense nationale. S'étalant sur deux jours, ce colloque vise à « cerner » les défis et les menaces à la cohésion nationale et à « identifier » les opportunités à saisir pour « impliquer davantage » toutes les parties prenantes et examiner les moyens à même de « renforcer » le front interne. A cet effet, le directeur de l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du MDN, organisateur de cette rencontre, a présenté une lecture de la situation internationale et régionale qui enregistre, selon lui, des mutations accélérées et profondes, marquée par l'instabilité et la recrudescence des tensions et des conflits, ce qui nécessite la « conjugaison » des efforts de « tous » afin d'instaurer une cohésion « solide » au service de notre pays et de ses intérêts « suprêmes ». Le colloque a été ponctué par la présentation de plusieurs conférences animées par des chercheurs spécialisés dans différents domaines, évoquant les sujets y afférents à l'instar de la cohésion et l'ancrage de la citoyenneté à travers les programmes scolaires, le rôle de la diplomatie algérienne dans la promotion de l'identité nationale, la stratégie de développement économique et son effet sur la consolidation du front interne.

## MINISTÈRES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉDUCATION

## Protocole d'accord pour l'aménagement de 2500 clubs environnementaux éducatifs

Un protocole d'accord a été signé, mardi à Alger, entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et le ministère de l'Éducation nationale, pour l'aménagement de 2500 clubs environnementaux éducatifs dans les établissements scolaires, dans le but de promouvoir les comportements environnementaux positifs en milieu scolaire.

Signé par les ministres des deux secteurs, Mme Nadjiba Djilali et M. Mohammed Seghir Sadaoui, l'accord prévoit la dotation de 2500 établissements éducatifs, à travers les 58 wilayas, en équipements pédagogiques environnementaux, notamment des serres en plastique dotées de systèmes de récupération des eaux pluviales, des outils de jardinage, des bacs à compost, des conteneurs pour le tri sélectif des déchets, ainsi que des panneaux et des guides éducatifs de sensibilisation sur diverses thématiques environnementales.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, de représentants des deux chambres du Parlement, et des autorités locales civiles et sécuritaires. Selon les explications fournies, ce programme fait suite à la première phase ayant vu l'équipement des clubs environnementaux en matériel informatique et audiovisuel.

S'exprimant à cette occasion, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali a indiqué que cette initiative « constitue un pas important vers la généralisation de l'éducation environnementale et son ancrage dans les établissements scolaires », précisant que la coopération entre les deux départements ministériels avait précédemment donné lieu à la création de 12.000 clubs environnementaux éducatifs, et la formation de plus de 20.000 enseignants et animateurs, par le biais du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE). Les défis environnementaux actuels nécessitent le renforcement de la coordination et l'adoption d'une approche globale basée sur le savoir, la prise de conscience et la pratique responsable, a affirmé la ministre, estimant que l'investissement dans l'éducation des générations futures est un investissement stratégique pour garantir un avenir durable.

**TRANSPORT AÉRIEN**

# L'Algérie et le Qatar signent un accord de coopération



Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, et le ministre qatari des Transports, cheikh Mohammed bin Abdullah bin Mohammed Al Thani, ont signé, mardi 8 avril 2025, un accord de coopération dans le domaine des services de transport aérien entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère des Transports.

«Dans le cadre de la visite de travail dans l'Etat frère du Qatar, et afin de renforcer la coopération entre l'Algérie et le Qatar, le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud,

et le ministre qatari des Transports, cheikh Mohammed bin Abdullah bin Mohammed Al Thani, ont signé, mardi 8 avril 2025, un accord de coopération dans le domaine des services de transport aérien entre les deux pays, en présence d'une importante délégation du ministère algérien des Transports», précise le communiqué.

En vertu de cet accord, les compagnies aériennes désignées par les deux pays sont autorisées à exploiter un nombre illimité et non restreint de vols de passagers et

de fret, renforçant ainsi les liens économiques et touristiques entre les deux pays frères, ajoute le communiqué. Parallèlement à la cérémonie de signature, M. Sayoud a passé en revue avec son homologue qatari «les relations entre les deux pays frères dans le domaine de l'aviation civile ainsi que les différentes activités de transport».

«Les deux parties ont également examiné les voies et moyens de développer et de renforcer ces relations vers des horizons plus larges», conclut la même source.

**KARIM ZAGHIB**

## Des perspectives prometteuses pour le développement de la filière lithium en Algérie

Le chercheur et scientifique algérien, Pr Karim Zaghbi, a relevé, hier mardi à Alger, les perspectives prometteuses pour le développement de la filière lithium en Algérie à travers la création d'un tissu industriel permettant de fabriquer localement des batteries lithium grâce aux ressources minières.

Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le chercheur Karim Zaghbi a affirmé que le président de la République avait écouté ses propositions concernant les moyens à

même de permettre de développer la filière lithium et de fabriquer ce type de batteries, à travers «une exploitation optimale des mines de lithium, de fer et de phosphate».

Les batteries lithium sont utilisées dans les véhicules électriques, pour le stockage d'énergie et dans plusieurs industries à travers le monde, a-t-il expliqué, soulignant qu'il s'agit de batteries «sûres».

Il a fait savoir qu'un travail était en cours, en coordination avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables et le

groupe Sonarem, pour «la production, dans un premier temps, de l'acide phosphorique, avant la production de batteries lithium», précisant que la filière lithium en Algérie «peut générer plus de 50.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects».

Le chercheur a mis en avant «les grandes potentialités dont dispose l'Algérie dans ce domaine» en plus de ses cadres et de ses jeunes compétences, indiquant que le président de la République avait exprimé son soutien aux efforts en faveur du développement de cette filière en Algérie.

## PÉTROLE

### Le baril chute ce mercredi à 60,69 dollars

Les prix du pétrole ont reculé de 4 % en début de séance, ce mercredi, les contrats à terme sur le brut Brent perdant 2,13 dollars, soit 3,39 %, pour atteindre 60,69 dollars le baril.

Les contrats à terme sur le pétrole brut américain West

Texas Intermediate (WTI) ont quant à eux baissé de 2,36 dollars, ou 3,96 %, pour s'établir à 57,22 dollars.

Le Brent a touché son plus bas niveau depuis mars 2021, tandis que le WTI a enregistré son niveau le plus faible depuis février 2021.

Les deux références pétrolières ont affiché des baisses sur cinq séances consécutives depuis que le président américain Donald Trump a annoncé l'imposition de droits de douane complets sur la plupart des importations vers les États-Unis.

## ASSURANCES EN 2024

### Un chiffre d'affaires de 181,3 milliards de DA

Le marché national des assurances a enregistré, en 2024, un chiffre d'affaires de 181,3 milliards de dinars (DA), en hausse de 4,4 % par rapport à l'exercice précédent, selon la note de conjoncture du Conseil national des assurances (CNA), publiée à l'issue du quatrième trimestre de l'année. La branche des assurances de dommages a dominé le marché avec une part de 83 %, réalisant un chiffre d'affaires de 150,4 milliards DA (+2,9 %), suivie des assurances de personnes, qui ont atteint 20,1 milliards DA (+3,2 %), précise le bilan publié sur le site du CNA. Le nombre total de contrats souscrits (hors acceptations internationales en réassurance) a atteint 15,4 millions, en légère hausse de 1,1 % par rapport à 2023. La progression du chiffre d'affaires des assurances de dommages est principalement portée par les branches automobile (+7,2 %), agricole (+17,5 %) et crédit (+8,6 %), selon la même source. L'assurance automobile, représentant 47,3 % du total de la production des assurances de dommages, a généré un chiffre d'affaires de 71,2 milliards DA en 2024, soit une croissance de 7,2 % contre 1,6 % en 2023. Cette évolution s'explique notamment par la hausse des garanties facultatives, qui constituent 79,6 % de la production de cette branche. Le CNA attribue également cette performance à l'augmentation des importations de véhicules de moins de trois ans, ainsi qu'à l'application du plafonnement des réductions tarifaires, limitées à 50 %. Les garanties obligatoires liées à la branche automobile ont représenté 20,4 % de la production, en hausse de 3,6 %, en lien avec la hausse du nombre de contrats souscrits. Parmi les autres branches, les assurances agricoles ont clôturé l'exercice sur une progression de 17,5 % (2,4 milliards DA), tandis que celles relatives à l'incendie et aux risques divers ont reculé de 0,8 % (65,5 milliards DA), et celles du transport ont enregistré une baisse de 8,6 % (7,8 milliards DA). Concernant l'activité des assurances Takaful, récemment introduite sur le marché, elle a généré une contribution de 749,3 millions DA, en forte croissance de 248,8 %. Ce montant est réparti entre le Takaful général (402,5 millions DA) et le Takaful familial (346,8 millions DA). En matière de réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards DA en affaires internationales, en hausse de 32,2 % par rapport à 2023. Cette progression est notamment portée par la branche incendie, qui représente 67,7 % des acceptations internationales (6,7 milliards DA, +26,9 %), suivie de la branche engineering (12 % de part de marché). Les indemnités internationales versées par la CCR ont atteint 4,4 milliards DA en 2024, en baisse de 8,4 %, en raison notamment d'un recul de 23,7 % des indemnités liées à l'assurance incendie. Pour l'ensemble des sociétés d'assurances, les sinistres déclarés ont totalisé 94,4 milliards DA (+4,3 %), tandis que les indemnités versées se sont élevées à 81,1 milliards DA, pour un total de 1,8 million de dossiers réglés. Enfin, les sinistres restant à payer à fin 2024 sont estimés à 119,8 milliards DA, pour plus de 1,6 million de dossiers en instance.

## COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE ET MINIÈRE ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ÉGYPTE

### Opportunités d'investissements et de partenariat

Lors du Congrès et Salon de l'énergie du Bassin méditerranéen, organisé à Ravenne, en Italie, le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a rencontré son homologue égyptien, Karim Ibrahim Ali Badaoui, ministre du Pétrole et des Ressources minérales de la République arabe d'Égypte.

Ce rendez-vous, qui s'est tenu hier, a permis de revenir sur les relations historiques et distinguées entre les deux pays et de discuter des nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat dans les secteurs de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables. Au cours de cet entretien, les deux ministres ont mis en avant les nombreuses possibilités de coopération dans des domaines essentiels tels que la recherche et l'exploration, le développement et l'exploitation des champs pétroliers et gaziers, le raffinage, ainsi que la pétrochimie. Ils ont également abordé le gaz naturel liquéfié (GNL) et le gaz de pétrole liquéfié (GPLC), avec un intérêt particulier pour le développement de l'hydrogène vert, un secteur stratégique pour l'avenir énergétique des deux nations. M. Arkab a souligné l'importance de l'exploitation des opportunités dans le secteur minier, notamment dans les industries de transformation du phosphate et la production d'engrais, et proposé un échange d'expertise et de connaissances techniques dans ces domaines vitaux. Le ministre algérien a également invité les entreprises égyptiennes à saisir les opportunités de partenariat et d'investissement offertes par les réformes législatives récentes en matière d'investissement dans les secteurs des hydrocarbures et des mines en Algérie. Ces réformes visent à renforcer la coopération bilatérale et à augmenter la contribution des deux pays à leur développement économique. De son côté, le ministre égyptien a exprimé sa «satisfaction quant à la qualité des relations fraternelles entre les deux pays», soulignant la «dynamique positive qui caractérise ces relations, notamment après la visite officielle du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Égypte. Les deux parties sont convenues de renforcer le dialogue et les échanges de visites entre les acteurs économiques des deux pays. L'objectif est de mettre en œuvre des projets communs fondés sur un modèle win-win, notamment dans des domaines tels que la réalisation d'infrastructures énergétiques, la transformation des ressources minières et la création de stations de production et de transformation de l'électricité. Ce rapprochement entre l'Algérie et l'Égypte ouvre la voie à de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariats stratégiques dans des secteurs clés pour les deux pays.

*SAMIR CHIBANI DONNE LE COUP D'ENVOI DU SIMMEM À ORAN*

## Ouverture du Salon avec la participation de près de 200 exposants

La 27e édition du Salon International de la Santé «SIMEM» a été inaugurée, mercredi au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran, avec la participation de près de 200 exposants représentant 600 entreprises d'Algérie et de l'étranger. La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisé sous le thème «La santé connectée : l'avenir de la médecine», a été présidée par le Secrétaire général par intérim du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Khaled Dehan, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, et des autorités locales. Environ 200 exposants, représentant 600 entreprises d'Algérie et de 38 pays étrangers, participent à cet événement majeur dans le domaine de la santé et des équipements médicaux en Algérie et en Afrique du Nord, selon les organisateurs. Le salon met en lumière les dernières innovations dans le domaine de la santé, des technologies médicales et des solutions pharmaceutiques. Il est considéré comme «une plateforme idéale pour les échanges, le réseautage et la découverte des équipements les plus récents», selon la même source, qui a précisé qu'il est prévu que l'événement attire plus de 10.000 visiteurs professionnels durant les quatre jours du salon. A cette occasion, un programme riche de conférences et de séminaires a été élaboré, à l'instar des journées scientifiques du «SIMEM», qui aborderont de nombreux sujets médicaux importants dans divers domaines, tels que les maladies rénales, la dialyse, la greffe d'organes, l'imagerie médicale et l'échographie, la médecine nucléaire, la chirurgie



orthopédique et la rééducation, la médecine respiratoire et l'anesthésie, la santé électronique et l'ingénierie biomédicale. Des «sessions interactives» seront également organisées pour mettre en valeur une série d'innovations de manière démonstrative, permettant de découvrir des innovations telles que les équipements médicaux modernes, les robots chirurgicaux de dernière génération, et les solutions numériques pour la gestion des établissements de santé.

### **Dans son message, Koudri affirme l'engagement de l'Etat à soutenir et accompagner les opérateurs**

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique Wassim Koudri a affirmé, mercredi, que l'Etat est engagé à soutenir et accompagner tous les opérateurs économiques dans le secteur de l'industrie phar-

maceutique. Dans son message lu, à l'occasion de l'ouverture de la 27e édition du Salon international de la Santé «SIMEM» organisé au Centre des conventions «Mohamed Benahmed» d'Oran, par le Secrétaire général par intérim du ministère, Khaled Dehan, le ministre a souligné que l'Etat s'engage à fournir toutes les conditions nécessaires de soutien et d'accompagnement pour tous les opérateurs économiques du secteur pharmaceutique, en particulier ceux intéressés par l'investissement dans la production et la fabrication de dispositifs médicaux. Il a précisé que «notre pays cherche à encourager et à développer le secteur des industries pharmaceutiques, en mettant en œuvre le programme tracé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la couverture des besoins nationaux en produits pharmaceutiques, en renforçant les capacités de production locales, ce qui permettrait de réduire la facture d'importation et d'orienter l'excédent vers

l'exportation». M. Koudri a également rappelé que la dynamique observée dans le secteur de l'industrie pharmaceutique est également le fruit des efforts fournis par les opérateurs économiques, grâce à leur contribution à l'augmentation des capacités de production, en exploitant leurs capacités innovantes, qui ont permis de développer les différentes branches liées à cette industrie stratégique, garantissant ainsi la disponibilité de médicaments et de produits pharmaceutiques à des prix abordables et de haute qualité. Le ministre a insisté sur le fait que «la réalisation de la «souveraineté pharmaceutique» n'est plus une option, mais une nécessité imposée par les défis économiques et sanitaires auxquels le monde est confronté aujourd'hui», soulignant que les grands projets qui ont renforcé l'Algérie, ces dernières années, ont jeté les bases solides d'une industrie nationale intégrée, fondée sur l'innovation et la complémentarité entre les différents acteurs. M. Koudri a ajouté que son ministère

poursuivra cet objectif pour garantir la sécurité sanitaire et renforcer l'indépendance de l'Algérie dans ce domaine vital. Concernant le Salon de la santé «SIMEM», le ministre a mis en avant qu'il constitue une occasion de mettre en lumière les dernières innovations dans le domaine de la santé et des technologies industrielles avancées dans le secteur pharmaceutique, et de découvrir des solutions scientifiques innovantes dans ce domaine, grâce au programme riche mis en place par les organisateurs. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a également souligné que les journées d'études animées par des experts et chercheurs de renom à l'occasion de cet événement dans diverses spécialités, permettront d'acquérir les dernières connaissances scientifiques, et offriront une valeur ajoutée à tous les intéressés par ce domaine. Pour rappel, ce salon international de quatre jours connaît la participation d'environ 200 exposants représentant 600 entreprises d'Algérie et de l'étranger.

*76E ANNIVERSAIRE DE L'ATTAQUE DE LA GRANDE-POSTE D'ORAN*

## Un énième coup de semonce»

La direction des Moudjahidine a commémoré hier le 76e anniversaire de l'attaque de la Grande poste d'Oran menée par l'Organisation spéciale (OS), le 5 avril 1949. Les historiens s'accordent sur le caractère de génie et spectaculaire de l'attaque de la Grande Poste d'Oran en avril 1949. Il s'agit d'un acte politique mais pas seulement, avait souligné A.M, un chercheur au CRASC dans l'une de ses conférences

sur le sujet. «L'attaque de la poste d'Oran est la principale opération de l'OS, qui est étroitement liée aux événements sanglants de mai 1945 qui ont remis en cause la philosophie du combat mené par les Algériens dans le cadre du mouvement national», a-t-il indiqué. Pour ce chercheur historien, il faut analyser cette opération comme un acte, à la fois politique, un énième coup de semonce à l'endroit du système colo-

nial français autiste et imperméable aux aspirations des Algériens. Les témoignages et récits des principaux artisans de cette étape marquante de l'histoire de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, documentés par des chercheurs et historiens ayant travaillé sur cet événement, illustrent les circonstances et le contexte politique ayant anticipé la naissance de l'OS. L'on conclut ainsi, que «l'attaque de la Poste centrale

d'Oran, le 5 avril est sans doute l'un des hauts faits de l'organisation clandestine». «L'attaque de la Grande poste d'Oran qui s'est soldée par la récupération de plus de 3 millions de francs français, était un modèle dans la planification et l'exécution des opérations militaires et a révélé le génie des (futurs) dirigeants de la Révolution» estime l'enseignant universitaire, Hamid Aït Habbouche

## OUARGLA

# Création «prochaine» de délégations de wilayas de la société civile

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a annoncé, lundi depuis Ouargla, la création «prochaine» de délégations de wilayas de la société civile chargées de la prise en charge des attentes de la société civile. Présidant une rencontre consultative à la Maison de la culture Moufidi Zakaria, en présence de représentants d'associations nationales et locales, d'organisations et d'instances, Mme Hamlaoui a affirmé que «l'ONSC entend mettre en place prochainement des délégations de wilayas de la société civile, composées de représentants d'associations, selon leurs domaines d'activités, en vue de faciliter la prise en charge des préoccupations et attentes de la société civile en vue d'aboutir à des résultats probants». S'agissant de la loi organique des associations, la



présidente de l'ONSC a fait savoir qu'elle (loi) induira des nouveautés qui accorderont de «larges» attributions à la société civile et promouvra ses activités, à travers une nouvelle dynamique entre l'Observatoire et les diverses

institutions et la consolidation des canaux de communication institutionnelle, en vue de se mettre au diapason des mutations que connaît la société. Le débat instauré lors de la rencontre entre les participants a permis de cerner

certaines préoccupations rencontrées lors d'activités associatives et de suggérer des approches et d'éventuelles solutions à certaines contraintes, avant de mettre en avant l'importance de la coordination et l'échange

d'activités entre les associations à travers les différentes régions du pays. Cette rencontre a été mise à profit également pour soulever certaines questions rencontrées par la population locale et afférentes à l'emploi, le phénomène de la remontée des eaux et les voies de prévention de la toxicomanie. La présidente de l'ONSC a présidé, par ailleurs, une réunion avec les représentantes d'associations féminines de la wilaya, lors de laquelle ont été évoquées des préoccupations liées à l'implication de la gent féminine aux diverses activités associatives et à la vie politique. Initiées par l'ONSC, en tant qu'instance consultative, ces rencontres visent à relancer la communication et la concertation avec les différents acteurs de la société civile, à l'effet d'arrêter une nouvelle approche en la matière, ont indiqué les organisateurs.

## EL-BAYADH

## L'insurrection des Ouled Sidi Cheikh, étape charnière de la résistance populaire contre le colonisateur français

L'insurrection des Ouled Sidi Cheikh, dont la première étincelle a été allumée à El Bayadh avant de s'étendre à de nombreuses régions de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, constitue l'un des chapitres les plus marquants enracinés dans la mémoire collective et l'histoire de la Résistance populaire contre l'occupant français. La bataille d'Aouina Boubakar, survenue le 8 avril 1864, représente la première et l'une des plus importantes batailles historiques de cette insurrection. Elle fut dirigée par les descendants du saint homme et symbole de la résistance populaire dans la région, Sidi Cheikh, qui avait déjà porté l'étendard du djihad contre l'occupant espagnol sur les côtes oranaises. L'insurrection des Ouled Sidi Cheikh est considérée comme l'une des plus longues résistances populaires contre la colonisation française, débutant en 1864 sous la conduite du Moudjahid Slimane Benhamza, un descendant de Sidi Cheikh, et se poursuivant jusqu'en 1908 avec le décès du Moudjahid Cheikh Bouâmama, indique la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya d'El Bayadh. La première phase de cette résistance populaire s'étendit de 1864 à 1867, lorsque Slimane Benhamza proclama

le djihad contre l'occupant français, après avoir été désigné par les cheikhs de la zaouïa Cheikhia et l'adhésion à la noble cause des tribus de la région. Le 8 avril 1864, la résistance s'est déclenchée par une attaque menée contre un camp militaire français sur le plateau d'Aouina Boubakar, à l'Est de la commune de Stitene (El-Bayadh), faisant plusieurs morts parmi les officiers français, dont le colonel commandant du camp, Beauprêtre. Malgré la mort en martyr de Slimane Benhamza, la vaillante résistance des Ouled Sidi Cheikh s'est poursuivie sous la direction de Si Mohamed Benhamza, qui, en raison de sa jeunesse, fut épaulé par ses oncles Si Zoubir et Si Laâla. La résistance fut alors renforcée par l'adhésion de la tribu des Ouled Chaïb, de la daïra de Boughar, sous la direction de l'Agha Naïmi Ould Djedid, avec environ 500 cavaliers, qui menèrent une attaque contre un camp français. Si Mohamed Benhamza mena plusieurs batailles contre l'occupant, notamment celle de Hassi Benhattab, le 26 avril 1864, contre les troupes du général Martineau se dirigeant vers El Bayadh, ainsi que la bataille de Stitene, le 13 mai 1864, contre les troupes du général Deligny, et d'autres affrontements jusqu'à la bataille de Gara Sidi Cheikh, en fé-

vrier 1865, au cours de laquelle Si Mohamed fut blessé et décéda quelques jours plus tard.

### Son frère, Si Ahmed, prit alors la relève.

La résistance populaire des Ouled Sidi Cheikh se poursuivit dans une seconde phase, de 1867 à 1881, marquée par la poursuite des affrontements contre l'occupant français. Après le décès de Si Ahmed Benhamza, en octobre 1868, le commandement passa à Si Kaddour Benhamza, qui réorganisa la résistance et mena plusieurs batailles, notamment celle de Gara El Ghachoua entre Sidi Amar et Stitene, et la bataille de Makoura, près de Sebdu (Tlemcen), entre autres hauts faits de guerre de Si Kaddour, qui continua la lutte jusqu'à l'éclatement de l'insurrection menée par Cheikh Bouâmama. Résistance de Cheikh Bouâmama, une continuité de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh. Le combat pour la libération s'est poursuivi avec la résistance de Cheikh Bouâmama, également connu sous le nom d'El Arbi El Bouchikhi El Bekri. Ce mouvement s'inscrit dans la continuité de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh et dura près de trente ans, d'avril 1881 jusqu'au 17

octobre 1908, date de la mort de Cheikh Bouâmama, qui infligea de lourdes pertes à l'occupant français. La bataille de Tazina, aussi connue sous le nom de bataille d'El Mouilek, fut l'un des temps forts de la lutte de Cheikh Bouâmama. Elle se déroula, le 19 mai 1881, près de la région de Chellala, à environ 70 km de la ville d'El-Abiodh Sidi Cheikh, et vit la participation d'environ 2.300 Moudjahidine entre cavaliers et fantassins provenant de diverses tribus de la région, a indiqué la même source. En représailles à l'échec de l'armée coloniale française dans cette bataille et aux succès continus de la résistance des Ouled Sidi Cheikh et de Cheikh Bouâmama, la ville d'El Abiodh Sidi Cheikh, berceau de la résistance des descendants de Sidi Cheikh, subit un massacre en août 1881. L'occupant fit exploser le dôme de la zaouïa de Sidi Cheikh, exhuma ses restes et les transféra vers une caserne à El Bayadh, tua des dizaines d'habitants, déporta femmes et enfants vers les montagnes et les plateaux voisins, saccagea la zaouïa centrale -haut lieu spirituel pour les adeptes de Cheikh Bouâmama-, pilla les vivres, vola les manuscrits et livres des mosquées et zaouïas, incendia les mosquées et profana les cimetières.



## LOSC LILLE: Anis Hadj Moussa pour oublier le départ de David !

Le LOSC pourrait bien revenir à la charge pour recruter l'international algérien Anis Hadj Moussa lors du prochain mercato estival. Alors que le départ de Jonathan David semble se préciser, les dirigeants lillois cherchent à renforcer leur secteur offensif et l'ailier de Feyenoord fait partie des priorités du président Olivier Létang.

### **Une ancienne piste relancée**

Selon les informations d'Africafoot, le LOSC avait déjà entamé des discussions avec Feyenoord et l'entourage d'Anis Hadj Moussa en vue d'un transfert cet hiver. Un accord aurait même été trouvé avec l'agent du joueur, et Lille semblait prêt à activer sa clause libératoire estimée à 10 millions d'euros. Cependant, le joueur aurait soudainement coupé toute communication avec les responsables du LOSC et n'a plus répondu à leurs appels, rapporte L'Équipe. Une attitude jugée incompréhensible qui avait conduit Létang et Genesio à abandonner la piste.

### **Des versions contradictoires**

Néanmoins, une autre version circule concernant cet échec du mercato hivernal. Selon Jeunes Footeux, il n'y aurait en réalité jamais eu de véritable accord entre le LOSC et Feyenoord. Les négocia-



ciations auraient achoppé avant d'atteindre un stade décisif, et ce serait finalement Lille qui aurait décidé de se retirer du dossier. Malgré ces versions contradictoires, le LOSC resterait intéressé pour recruter l'ailier algérien de 24 ans lors de la prochaine fenêtre des transferts.

### **Un renfort offensif de poids**

Auteur de 9 buts et 1 passe décisive cette saison en 37 matches toutes compétitions confondues, Anis Hadj Moussa

pourrait apporter de la fraîcheur à l'attaque lilloise. Cependant, les dirigeants de Feyenoord exigeraient au moins 15 millions d'euros pour lâcher leur joueur sous contrat jusqu'en 2029.

Un investissement conséquent pour le LOSC, mais qui pourrait s'avérer payant face au potentiel départ de Jonathan David. Ce mercredi soir, deux affiches de prestige au menu des deux derniers quarts de finale de la Ligue des Champions : PSG - Aston Villa et FC Barcelone - Dortmund. À cette occasion, profitez de 100€ offerts pour votre première inscription sur Parions Sport en Ligne.

## APRÈS CINQ ANS PASSÉS À NICE:

### Boudaoui s'apprête à quitter la Côte d'Azur cet été



Le milieu de terrain algérien Hicham Boudaoui continue de briller cette saison avec le club français de Nice, tout comme avec l'équipe nationale, où il est devenu un élément incontournable dans l'échiquier de l'entraîneur suisse Vladimir Petkovic, ainsi que pour les supporters algériens. Boudaoui vient de se distinguer par une passe décisive au profit de son équipe lors du match du week-end contre Nantes dans le cadre de la 28e journée de la Ligue française. Malgré la défaite des siens, il a confirmé son statut de meilleur joueur sur le terrain en dominant le milieu, ce qui a ravivé l'idée que ce joueur mérite un club plus prestigieux que Nice, que ce soit en Ligue 1 ou dans un autre championnat plus compétitif. C'est du reste l'avis du sélectionneur national, Vladimir Petkovic, qui a insinué lors de sa dernière conférence de presse après le match contre le Mozambique que Boudaoui a un niveau supérieur à celui de son club actuel. Il a déclaré à propos : « C'est un joueur de haut niveau, je suis convaincu qu'il recevra des offres cet été de certains grands clubs. Je ne dis pas que Nice n'est pas un grand club, mais il y a certainement d'autres options meilleures. » Le contrat du joueur formé dans l'Académie du « Paradou » avec

Nice expire lors de l'été 2027, mais il semble se diriger vers un départ en fin de saison en raison de l'intérêt continu qu'il suscite auprès de plusieurs clubs anglais et espagnols, tels qu'Aston Villa, Brighton et Séville. De plus, le joueur a clairement exprimé son souhait de changer d'air et de rejoindre un club qui lui garantit plus de visibilité dans le monde du football, en adéquation avec son niveau. L'algérien avait signé il y a quelques mois un contrat avec l'agence HCM pour la gestion sportive, une action interprétée par beaucoup comme un signe clair de son désir de quitter Nice. À noter que cette même agence avait facilité le transfert de l'autre algérien Amine Gouiri vers l'Olympique de Marseille, et gère également les affaires du latéral gauche du Borussia Dortmund, Ramy Bensebaini. Bien que le club de Nice ne s'oppose pas au départ de son joueur algérien, sa valeur marchande - estimée à 10 millions d'euros par le site « Transfermarkt » - est jugée insatisfaisante, ce qui compliquera sans doute son transfert, rendant la situation plus difficile que prévu pour le joueur. Cependant, cela ne l'incitera pas à entrer dans un conflit administratif avec son club pour maintenir son niveau de jeu actuel, afin de préserver sa place en équipe nationale avant la Coupe du Monde 2026. En dépit de cinq matches manqués en Ligue française à cause de blessures et d'accumulation de cartons, le joueur algérien a disputé 21 matches sur 23 comme titulaire, avec une moyenne de 83 minutes par match. Sa première apparition en tant que remplaçant a eu lieu contre Saint-Étienne lors de la 24e journée de « Ligue 1 », avant de recommencer sur le banc contre Monaco le 29 mars dernier après la trêve internationale. Après sa participation en tant que remplaçant lors du match contre Saint-Étienne le 1er mars dernier, le journal « Nice Matin » a souligné que l'absence de l'algérien avait fait comprendre à tout le monde son importance sur le terrain, écrivant : « Hicham Boudaoui a débuté sur le banc contre Saint-Étienne pour la première fois cette saison en Ligue française. Même si nous connaissons déjà son importance, l'impact de son absence en dit beaucoup plus. » Le même journal a rapporté que Franck Haise, entraîneur de Nice, est fasciné par la performance de l'enfant de Béchar en Algérie, qui selon lui apporte toutes les solutions nécessaires à tout entraîneur en milieu de terrain, avant d'ajouter ce que Petkovic avait dit plus tard : « Boudaoui n'a pas encore eu la carrière qu'il mérite dans le monde du football. »

### ARABIE :

#### **Benrahma double passeur et buteur**

Saïd Benrahma a réalisé un grand match en étant impliqué cinq des sept buts de son équipe NEOM face à Al Batin. Il va régaler le brésilien Carlos Junior sur trois de ses quatre buts avec d'abord une avant dernière passe en retrait (8e), puis un centre tendu de la gauche pour trouver sa tête (23e) et enfin il effectue une touche dans la surface pour le mettre en condition de marquer (25e). En seconde mi-temps il transforme un penalty après une faute sur le brésilien (75e). Plus globalement il aura régalié durant ce match par son jeu. NEOM s'impose donc 7-2 et compte toujours 10 points d'avance en tête de la D2 saoudienne à six journées de la fin.

### FRANCE : Guitoun buteur et passeur contre Mandrea !



Caen et Metz se sont quittés sur un match nul qui n'arrange l'affaire d'aucune des deux équipes mais les algériens Guitoun et Mandrea ont brillé. Profitant de la suspension de Kouao pour trois matches, le latéral droit algérien Kevin Guitoun a été titularisé pour la deuxième fois seulement de la saison avec Metz et il a bien profité de ce temps de jeu pour se montrer. C'est lui qui ouvre le score à la 43e minute lorsque le capitaine Udol pénètre dans l'axe avant de servir Guitoun qui n'hésite pas et prend sa chance d'une frappe croisée à ras du sol. En deuxième mi-temps Caen égalise mais à l'heure de jeu Sabaly profitait d'une offrande Guitoun pour redonner l'avantage aux siens (61e). Le SM Caen va trouver les ressources nécessaires pour recoller au score mais en fin de match Anthony Mandrea sort le grand jeu lors d'un duel avec Sabaly avant de voir une frappe de Sané terminer sur le poteau. Ce match nul fait l'affaire du Paris FC d'Illan Kebbal qui s'est imposé hier, Metz restant 3e à un point derrière. Pour Caen le maintien est quasiment impossible à assurer.

### ARABIE SAOUDITE:

#### **Mahrez passeur contre Al Ittihad de Aouar**

Al Ahli a contraint le leader du championnat au match nul dans le grand derby de Djeddah avec un Mahrez étincelant. L'ailier droit algérien a comme à chaque match laissé son empreinte par une action décisive, cette fois ce sera une passe décisive sur corner pour l'ouverture du score par Ibanez à la 52e minute. Au total il est impliqué sur six passes clés dans ce match qui s'est terminé sur le score de 2-2. De son côté Houssein Aouar aura fait un match très moyen.

**PROFESSIONNALISATION DU FOOTBALL:****La Fifa organise un séminaire les 9 et 10 avril à Alger**

La Fédération internationale de football (Fifa) organise les 9 et 10 avril à Alger un séminaire dédié à la professionnalisation du football, dans le cadre de son programme d'accompagnement des clubs professionnels, a indiqué

mardi un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Cet événement réunira les présidents et secrétaires généraux des 16 clubs de Ligue 1, ainsi que plusieurs cadres de la Fédération al-

gérienne de football (FAF), ajoute la même source. Au programme de ce séminaire, des présentations et échanges autour de thématiques essentielles à la bonne gestion des clubs professionnels, telles que la gouvernance, les finances, le développement commercial ou encore l'organisation des compétitions, précise l'instance fédérale. Ce séminaire s'inscrit dans la continuité des efforts de la FAF pour encadrer et accompagner les clubs algériens dans leur processus de développement durable et de professionnalisation dans l'objectif de renforcer les compétences des acteurs du football algérien afin de faire progresser leurs structures à tous les niveaux, sur le terrain comme en dehors, conclut la même source.

**JS KABYLIE : Le travail de Josef Zinnbauer donne ses fruits**

La JS Kabylie, le club le plus titré d'Algérie, est en train de reconquérir progressivement sa place de choix dans la Ligue 1. Après une période de transition, le club de Tizi Ouzou a retrouvé sa fougue et son efficacité, sous la direction du coach allemand Josef Zinnbauer. L'arrivée de Zinnbauer a apporté un vent nouveau à la JS Kabylie. Le technicien allemand a su insuffler un style de jeu moderne et efficace, basé sur une forte intensité physique et une organisation tactique bien rodée. Les joueurs, galvanisés par l'enthousiasme du coach, ont retrouvé leur niveau et leur confiance. Sur le plan physique, la JS Kabylie est devenue une équipe redoutable. Les joueurs, sous la direction de Zinnbauer, ont travaillé dur pour améliorer leur condition physique, et les résultats se font sentir sur le terrain. L'équipe est capable de tenir le rythme pendant toute la durée des matchs, et elle se montre très agressive dans la récupération du ballon. Sur le plan tactique, Zinnbauer a mis en place un système de jeu qui s'adapte à chaque adversaire. L'équipe est capable de jouer en contre-attaque, mais elle sait aussi s'imposer en possession de balle. La JS Kabylie est devenue une équipe imprévisible, capable de surprendre ses adversaires par son jeu varié et son dynamisme. Le retour en force de la JS Kabylie est un signal positif pour le football algérien. Le club est une source d'inspiration pour les jeunes joueurs. Avec Zinnbauer à la barre, la Jeunesse Sportive de Kabylie a toutes les cartes en main pour retrouver son statut de club dominant du football algérien malgré la présence d'autres gros calibres comme le MCA, le CRB et l'USMA, comme à l'épopée du fameux Jumbo-JET, dirigé par le fameux et charismatique duo Khalef-Ziwotko,



à la tête de la barre technique des Canaris, 14 années durant. Période durant laquelle la JSK a raflé de nombreux titres, avec une équipe qui faisait la joie et le bonheur de ses milliers de fans à travers le territoire national.

**Communion entre les dirigeants, le staff technique et les joueurs**

Zinnbauer suscite l'admiration des joueurs et des dirigeants du club dans sa façon de gérer le groupe. Les joueurs affirment qu'ils apprennent chaque jour beaucoup de choses avec lui. Il a su faire passer son message et le courant passe très bien entre les deux parties, même si sa rigueur et son intransigeance ont quelque peu bousculé certaines mauvaises habitudes à son arrivée. Il a réussi à faire prendre conscience à ses protégés la nécessité de bien se conduire et d'avoir une attitude professionnelle sur tous les plans : travail, récupération, sacrifice, alimentation saine, etc.. L'adhésion à sa méthode de travail a rapidement été adoptée par les joueurs. Il y a aussi le fait que la JSK dispose à présent d'un magnifique stade "Hocine Aït Ahmed" qui lui permet de voir grand. Cette enseigne footballistique moderne de grande envergure d'une capacité d'accueil de 50.000 places permet à la JSK d'attirer un public plus important et de générer des revenus plus conséquents, qui permettront au club de

renflouer ses caisses. Il permet à l'équipe de jouer devant son fervent et passionné public dans des conditions optimales. Ce qui contribue largement à améliorer l'ambiance et ses performances sur le terrain. Il ne faut pas omettre de mettre en évidence le travail des dirigeants, avec le trio Ould Ali-Medane-Doudane qui font un excellent travail dans la discrétion et qui ont eu le mérite de faire venir le technicien allemand. Certes, ils n'ont pas été épargnés par les critiques, notamment sur le volet recrutement. Toutefois, le temps est en train de leur donner raison. La stabilité et la continuité dans le travail étant le garant de toute réussite, il devient important de les soutenir et de les laisser faire leur boulot. Ils ont fait confiance à un groupe jeune, encadré par quelques joueurs chevronnés à l'image de Madani et Boudebouz. Les Berkane, Hadid, Boualia, Redjem, Bendaoud, Akhrib, Mammeri, Nechat, Amriche and Co, sont en train de prouver que la JSK peut compter sur eux.

Certes, elle n'a pas encore atteint les sommets auxquels elle était habituée par le passé et auxquels elle aspire, cela dit, les prémices d'un renouveau sont palpables. Il ne faut pas oublier que le club a connu aussi des moments de disette qui n'ont que trop duré. Les données actuelles prêtent à l'optimisme. Le merveilleux public des Jaune et Vert le mérite bien.

**HANDBALL/MONDIAL 2025****(U19 - GARÇONS) TIRAGE AU SORT : L'Algérie versée dans la poule C**

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 19 ans (U19) a été versée dans la poule C de la 11e édition du Championnat du monde 2025 de la catégorie (6-17 août en Egypte), à l'issue du tirage au sort effectué mardi au Caire. Le Sept national évoluera aux côtés de l'Espagne (tenant), de la Serbie, et de la Croatie. L'Egypte, pays hôte du tournoi, a hérité de la poule G en compagnie du Japon, de la Corée du Sud et de Bahreïn. De son côté, la Tunisie a été versée dans la poule H avec le Danemark, les République Tchèque et les Etats Unis, alors que Guinée évoluera dans le groupe D avec l'Islande, le Brésil et l'Arabie saoudite. Un autre groupe serré sera celui de l'Allemagne, de la Slovaquie, de l'Uruguay et des Iles Féroé, tandis que dans le groupe F, la Norvège et la France s'affronteront, alors que l'Argentine et une équipe qui sera désignée ultérieurement compléteront le groupe. Le 11e Championnat du monde (U19) de l'IHF se déroulera sur quatre sites en Egypte entre le 6 et le 17 août : le Cairo Stadium, le Cairo Stadium Hall 2, le Covered New Hall New Administrative Capital, et le New Administrative Capital Olympic City Hall. Pour rappel, la sélection algérienne (U19) avait validé son ticket pour le Mondial de la catégorie en terminant à la cinquième place du Championnat d'Afrique des nations 2024 en battant la Libye (26-25) en match de classement. La finale du tournoi avait été remportée par l'Egypte devant la Tunisie (34-29). Championnat du monde U19 masculin de l'IHF 2025 - résultats du tirage au sort :

- Groupe A: Suède, Portugal, Koweït, Autriche
- Groupe B: Hongrie, Suisse, Maroc, Kosovo
- Groupe C: Serbie, Espagne, Croatie, Algérie
- Groupe D: Islande, Brésil, Guinée, Arabie saoudite
- Groupe E: Allemagne, Slovaquie, Uruguay, Iles Féroé
- Groupe F: Norvège, France, Argentine, pays à désigner
- Groupe G: Egypte, Japon, Corée du Sud, Bahreïn
- Groupe H: Danemark, Tunisie, République tchèque, Etats Unis.

**L'Open des Skiffs 2025 à Mila les 11-12 avril**

12 clubs algériens de sport nautique seront engagés dans l'édition 2025 de l'Open des Skiffs, prévue les 11-12 avril courant, au barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila. La Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK) a en effet convié les clubs de : SNA, JAACK, SCC, CNA, CNM, IRCA, PC Annaba, Hippone Sub, AO, CSUO, SNAD et de la sélection nationale militaire. «Au total, il y aura près de 100 rameurs à cet événement, qui sera organisé en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Mila», a-t-on précisé de même source. Outre les titres qui seront mis en jeu, cette compétition permettra à ladite direction technique nationale de sélectionner les meilleurs éléments, qui seront convoqués en équipe nationale d'aviron, en prévision des prochains événements internationaux.

**CHAMPIONNAT UNIVERSITAIRE AMÉRICAIN - HEPTATHLON :****Nouveau record pour Afaf Benhadja**

L'Algérienne Afaf Benhadja a réussi à battre à nouveau le record de son université en heptathlon, après avoir cumulé un total de 4.937 points lors du meeting organisé les 4 et 5 avril aux Etats-Unis, à l'occasion du championnat universitaire américain d'athlétisme. L'heptathlon est une épreuve d'athlétisme féminine combinant les résultats de sept courses ou concours (100m haies, 200m, 800m, hauteur, longueur, poids et javelot). Afaf avait déjà battu le record de son université il y a 45 jours de cela, le 23 février dernier en pentathlon, avec un total de 3.579 points, obtenu lors du Lone Star Indoor Championships. Le pentathlon est une épreuve combinée d'athlétisme composée du 60 m haies, du saut en hauteur, du lancer du poids, du saut en longueur et du 800m. Soit, deux excellentes performances dans deux spécialités différentes, qui prouvent encore une fois le talent de l'athlète algérienne, qui affiche une très bonne forme en ce moment et qui dispose encore d'une bonne marge de progression, qui font qu'elle est appelée à l'avenir à réussir d'autres performances, qui feront d'elle un atout certain pour l'athlétisme algérien lors des prochaines échéances internationales. Une athlète prometteuse et ambitieuse qui fera parler d'elle davantage dans un proche avenir.

## REAL MADRID : Les adieux de Carlo Ancelotti sont proches



Au Real Madrid depuis 2021, Carlo Ancelotti pourrait bien quitter le club madrilène cet été. La soirée du 8 avril n'aurait pas pu être pire pour le Real Madrid. Pour le match aller du quart de finale de la Ligue des Champions, les Merengues ont fait le déplacement à l'Emirates Stadium. Favoris face à Arsenal, les Madrilènes se sont finalement inclinés face aux coups de canon de Declan Rice et Mikel Merino. Une défaite 3-0 qui pèse lourd sur le moral des joueurs dans le vestiaire. Une humiliation de plus cette saison pour les Merengues, qui ont déjà perdu des matchs importants comme les deux clasicos face au FC Barcelone ou encore le 3-1

face à l'AC Milan. Pour beaucoup, le problème vient de la tête pensante de l'équipe. Le Real Madrid possède probablement l'un des meilleurs effectifs du monde actuellement. Pourtant, le club Merengue ne produit pas un jeu attrayant, ce qui le prive du statut de favori pour la victoire finale en Ligue des Champions. Des équipes comme le Barça, le PSG ou même Arsenal ont plus de chances de remporter la coupe aux grandes oreilles selon Opta. L'un des problèmes ciblés serait la tactique mise en place par Carlo Ancelotti. Entraîneur du Real Madrid depuis 2021, après un passage entre 2013 et 2015, l'Italien a remporté deux Ligues

des Champions en deux ans, entre 2022 et 2024. Néanmoins, le jeu proposé par le Real cette saison ne plairait pas aux dirigeants qui auraient déjà trouvé son successeur pour la saison prochaine. D'après le journal Relevo, Xabi Alonso est la piste favorite pour prendre la place de l'Italien. Sa place serait complètement perdue, à moins d'un miracle en Ligue des Champions.

### Un changement pour l'avenir

Sous contrat jusqu'en 2026, Carlo Ancelotti pourrait bien partir dès cet été. Le Real Madrid veut redevenir compétitif avec les éléments qu'il possède, et pour eux, Xabi Alonso est l'homme de la situation. Actuellement entraîneur du Bayer Leverkusen, il a montré aux yeux de l'Europe la saison dernière qu'il pouvait créer un groupe compétitif, tout en étant attrayant sur le terrain. Passé par le club madrilène en tant que joueur de 2009 à 2014, il connaît bien la maison blanche. L'entraîneur espagnol de 43 ans est lui aussi sous contrat avec son club jusqu'en 2026.

## PSG : Marco Asensio en veut à Luis Enrique

Les retrouvailles promettent d'être électriques ce soir entre Marco Asensio et Luis Enrique. En effet, la hache de guerre n'est pas encore enterrée entre les deux hommes, du moins du côté de l'attaquant espagnol. « Non, je ne pense pas que ce soit un problème du tout. Au contraire, je trouve ça formidable qu'il puisse jouer, car ici, il n'a pas joué du tout. « Je le connais très bien : je l'ai eu en sélection et maintenant aussi au PSG, et il était très important pour moi. C'est un joueur de haut niveau ». Ce sont les paroles que Luis Enrique a prononcées en conférence de presse à propos de Marco Asensio. Cependant, l'entraîneur du Paris Saint-Germain risque d'avoir un Marco Asensio survolté contre lui ce soir au Parc. Relevo révèle que le milieu offensif n'a pas du tout digéré le traitement qu'il a reçu d'Enrique dans la capitale française. « Il n'y a eu aucune explication, clarification ou discussion dans laquelle



Asensio a été informé des raisons pour lesquelles il ne jouait pas. Le footballeur, qui ne comprenait pas pourquoi on lui avait montré autant de confiance pour le signer et qu'on l'avait ensuite ostracisé, a donc demandé à partir», peut-on lire dans le média.

## SOUTHAMPTON : Relégué, Juric s'en va (off)



Un peu plus de trois mois, et puis s'en va. C'était

attendu, c'est désormais officiel : Ivan Juric n'est plus l'entraîneur de Southampton. Le club anglais a annoncé ce lundi avoir trouvé un accord à l'amiable pour un départ anticipé du technicien croate. La lanterne rouge de Premier League, reléguée en Championship suite à sa défaite contre Tottenham (1-3), samedi, sera coachée jusqu'au terme de la saison par Simon Rusk, un membre du staff déjà passé par la case intérim au mois de décembre. Après son licenciement du côté de la Roma en début de saison, il s'agit donc d'un nouvel échec pour Juric, qui n'aura passé que 108 jours sur le banc des Saints, avec 12 matchs perdus sur 14 disputés en PL.

## LEVERKUSEN : Un gardien de Premier League ciblé

Désireux de se renforcer dans les buts la saison prochaine (voir ici), le Bayer Leverkusen a trouvé le nouveau gardien susceptible de lui plaire. Selon Sky Sport Allemagne, le Werksself souhaite recruter Mark Flekken (31 ans, 30 matchs en Premier League cette saison), lié à Brentford jusqu'en juin 2027, mais qui prévoit de changer d'air cet été afin de passer un cap. Le Bayer représente ainsi une option sérieuse pour le portier international néerlandais, dont le prix sur le marché est estimé à 15 millions d'euros. Toutefois, si le transfert ne pouvait se conclure, Leverkusen a pensé à deux autres gardiens, dont l'identité n'a pas encore été révélée.

## WOLVERHAMPTON :

### Man Utd pense aussi à Cunha

Manchester United a coché le nom de Matheus Cunha (25 ans, 26 matchs et 13 buts en Premier League cette saison). Selon talkSPORT, l'attaquant de Wolverhampton fait partie des cibles du club mancunien pour renforcer son secteur offensif la saison prochaine. Pour rappel, il dispose dans son contrat d'une clause libératoire de 74 millions d'euros. Lié aux Wolves jusqu'en juin 2029, le Brésilien a récemment exprimé le souhait de quitter le club cet été pour franchir un nouveau cap dans sa carrière. Il est également annoncé sur les tablettes d'Arsenal.

## LENS : Oughourlian égratigne Samba !

Comme les supporters lensois, Joseph Oughourlian a très peu apprécié le départ de Brice Samba (30 ans, 11 matchs en L1 avec Rennes cette saison) à Rennes l'hiver dernier. Le propriétaire du RC Lens regrette surtout la manière dont le gardien international français a quitté le club. « Samba, c'est lui qui a clairement voulu partir, et il l'a fait, selon moi, de la pire des manières. Quand il n'a pas joué le match de Coupe de France (contre le PSG, le 22 décembre 2024), on a tous été un peu choqués, mais on sentait que quelque chose se préparait. Je suis sorti de ce match très amer : aller aux tirs au but avec Brice, ça aurait été une autre histoire. Et puis il y a eu un gros raté en termes de communication. Les supporters étaient furieux. Ça a duré cinq ou six jours. On a fini par le vendre pour 15 millions », a raconté le dirigeant artésien lors d'un entretien avec les supporters organisé par La Voix du Nord.

## BARÇA :

### Szczesny prêt à redevenir numéro 2

Sorti de sa retraite en début de saison afin de pallier la longue indisponibilité de Marc-André ter Stegen au FC Barcelone, le gardien Wojciech Szczesny (34 ans, 20 matchs toutes compétitions cette saison), proche de prolonger son contrat, dit n'avoir aucun mal à retrouver un statut de remplaçant dès lors que le portier allemand aura fait son retour. « Je suis venu au Barça pour remplacer Ter Stegen et je n'aurais aucun problème s'il revenait et prenait sa place. Si l'entraîneur décide à un moment donné que le capitaine doit revenir et prendre la relève dans les buts, pour moi c'est tout à fait normal », a estimé l'ancien joueur de la Juventus Turin dans des propos relayés par des médias polonais. Un grand fair-play.

## JUVE : Conceição vers la Premier League ?

Comme Randal Kolo Muani, Francisco Conceição (22 ans, 20 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) est l'un des grands perdants du remplacement de Thiago Motta par Igor Tudor sur le banc de la Juventus Turin. Titulaire régulier sous les ordres de l'Italien, l'ailier portugais, actuellement prêté avec option d'achat par le FC Porto, n'a débuté aucun des deux matchs dirigés par le Croate. Ainsi, selon le journaliste Nicolo Schira ce mardi, son avenir à la Juve est remis en cause. La formation turinoise semble peu encline à payer les 30 millions d'euros nécessaires pour lever l'option, encore moins si le club, présentement 5e de Serie A, ne parvient pas à se qualifier en Ligue des Champions. Le Lusitanien pourrait alors rebondir en Premier League, où certains clubs ont pris des renseignements.

## REAL :

### Désormais, Mbappé tirera les penalties

Le Real Madrid a déjà raté cinq penalties cette saison, dont le dernier en date face à Valence (1-2) samedi, via Vinicius Junior. Tireur désigné en début de saison, l'ailier brésilien va perdre cette responsabilité face à Arsenal mardi (21h), en quart de finale aller de la Ligue des Champions, puisque son entraîneur Carlo Ancelotti a décidé de la confier à Kylian Mbappé (26 ans, 12 matchs et 7 buts en LdC cette saison) selon Marca. Jusqu'au terme de la saison ? Éventuellement. Aux yeux du technicien italien, aucun joueur de son effectif n'est spécialiste dans l'exercice et, si l'attaquant français se rate, comme il l'a déjà fait à deux reprises depuis son transfert, le milieu offensif Jude Bellingham pourrait le remplacer sur les rencontres suivantes.

## MAN UTD :

### Bruno Fernandes encense De Bruyne

En fin de contrat en juin prochain, Kevin De Bruyne (33 ans, 32 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) a décidé de quitter Manchester City. Après le derby (0-0), dimanche en Premier League, le milieu offensif de Manchester United, Bruno Fernandes (30 ans, 46 matchs et 16 buts toutes compétitions cette saison), a rendu un bel hommage à son homologue belge. « Kevin De Bruyne a rendu la Premier League meilleure, a salué le Red Devil pour Sky Sports. Si Manchester City est là où il est et que Manchester United n'a pas remporté autant de trophées durant cette période, c'est aussi grâce à Kevin De Bruyne. Il mérite tout le crédit, il a fait un travail fantastique. »

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA DE MASCARA

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 408015000029011  
2<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES APRES  
ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
N° /2025

Dans le cadre de L'OPERATION DE REALISATION DU DEDOUBLEMENT DE CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE MASCARA SECTION ROCADE SUD ENTRE CARREFOUR GIRATOIRE RN14/CW43 ET CARREFOUR GIRATOIRE RN06/RN07 SUR 4 KM, la direction des travaux publics de la wilaya Mascara, lance un 2eme avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales après annulation de l'attribution provisoire pour la réalisation de l'éclairage public de dédoublement de contournement de la ville de mascara section rocade sud entre carrefour giratoire RN14/CW43 et carrefour giratoire RN06/RN07 sur 4 km

Les entreprises intéressées, qualifiées et remplissant les conditions d'éligibilité suivantes peuvent soumissionner :  
a/ Capacités professionnelles :  
Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale ou secondaire) et classé à la catégorie Trois (03) ou plus. Le certificat de qualification et classification professionnelles est en cours de validité à la date d'ouverture des Plis.

b/ Capacités techniques :  
Avoir déjà réalisé Au moins un projet d'éclairage public sur une longueur de 2000 ml ou réalisé un nombre total de luminaire plus de 400 unités, justifiés par des attestations de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage.

Le cahier des charges relatif à ce projet est à retirer auprès de: Direction des Travaux Publics de la wilaya de Mascara, Rue Chemoum Mokhtar, Mascara.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

**Le dossier de candidature**

Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 3 mois s'il ne porte pas la mention « néant »
- La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- La déclaration du sous-traitant établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- Les statuts du soumissionnaire pour les personnes morales ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le soumissionnaire ;
- Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité du soumissionnaire ;
- Les bilans financiers de l'entreprise pour les années (2021, 2022, 2023) certifiés par un commissaire aux comptes (et visés par les services des impôts) ;
- Un extrait de rôle en cours de validité
- Les références bancaires (RIB) de l'entreprise ;
- Les attestations de solvabilité (moins de 3 mois) ;
- La liste des moyens humains de l'entreprise,
- La liste des moyens matériels de l'entreprise,
- Les références professionnelles : les références de l'entreprise, justifiées par des attestations de Bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage.
- Copie de registre de commerce ou registre de commerce Électronique.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux
- L'attestation de CNAS, CASNOS et CACOBATH

**L'offre technique**

L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificative datée, signé et paraphé. Selon le modèle annexé ;
- Le planning prévisionnel d'exécution des travaux établi en fonction du délai proposé ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ;
- Les moyens matériels à utiliser pour le projet, accompagnée des pièces justificatives (factures d'achat et PV d'huissiers de justice ou cartes grises et assurances ou contrat de location) ;
- Les moyens humains à déployer pour les projets justifiés par des diplômes, CV, attestations et certificats de travail pour les cadres, attestations d'affiliation à la CNAS à l'appui.

**L'offre financière**

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission établie conformément au modèle réglementaire dûment rempli et signé et cacheté et datée ; (modèle joint en annexe) ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, cacheté et daté
- Le détail quantitatif et estimatif dûment renseigné, signé, cacheté et daté
- un sous détail des prix unitaires.

Les offres doivent parvenir à l'adresse suivante : de la direction des Travaux Publics de la wilaya de Mascara, Rue Chemoum Mokhtar, Mascara, sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription autre que l'objet d'appel d'offres national ouvert, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention :

-2eme avis d'Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales après annulation de l'attribution provisoire -

**PROJET : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE DÉDOUBLEMENT DE CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE MASCARA SECTION ROCADE SUD ENTRE CARREFOUR GIRATOIRE RN14/CW43 ET CARREFOUR GIRATOIRE RN06/RN07 SUR 4 KM**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe principale contient trois (03) autres enveloppes scellées afférentes du dossier de candidature et l'offre technique et l'offre financière, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ; « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Conformément à l'article n° 15 de l'instruction aux soumissionnaires :

**Présentation et dépôt des offres**

La validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

La durée de préparation des offres est de (15) quinze jours par référence à la date de sa première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date du dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date du dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de (08<sup>h</sup>00) à (14<sup>h</sup>00).

La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à (14<sup>h</sup>00).

L'ouverture des plis est prévue en séance publique au siège de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Mascara les soumissionnaires sont invités y assister.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BECHAR  
DAIRA DE KENADSA  
COMMUNE DE KENDSA

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES  
MINIMALES N° 01/2025

La commune de kenadsa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales concernant :

ACQUISITION D'UN RETRO CHARGEUR

Les soumissionnaires disposant du registre commerce dans le domaine d'importation ou commerce gros/détail des engins et les outilles destinée vers la construction et travaux public, intéressés par le présent avis sont invités à se rapprocher la commune de kenadsa, de laquelle ils peuvent retirer les cahiers des charges contre un paiement de 5000.00DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

**Une dossier de candidature : Il doit comprendre**

- Une déclaration de candidature à renseigner et signer avec soin, en cas de groupement, une déclaration suffit pour le groupement (selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges) ;
- Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, En cas de groupement, ou de sous-traitance chaque (membre) / (sous-traitant) doit présenter sa propre déclaration.
- les statuts pour les sociétés (SARL-EURL-SNC) ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise, (délégation de pouvoir et de signature).
- Copie du dossier parafiscal (CNAS, CASNOS,) et en cours de validité au moins à la date d'ouverture des plis.
- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec néant datant moins de six(06) mois en cours de validité à la date d'ouverture des plis« non affiché dans la liste des fraudeurs ».
- Copie casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Copie du registre commerce numérique (code d'activité demandé).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales (SARL, EURL,SNC,SPA) validité l'année 2024
- Attestation de solvabilité bancaire en cours de validité.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- Le chiffre d'affaire de l'entreprise pour les années 2022, 2023 et 2024 visés par les services des impôts + certificat C20.
- Références professionnelles, notamment en travaux de même nature réalisés en cours des cinq années dernières délivrées par les maîtres d'ouvrages (les attestations de bonne exécution ou PV de réception définitif).

-Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants

**Offre technique : Il doit comprendre**

- Déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint dûment remplie, signée, cacheté et daté
- Cahier des charges, paraphés et signé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Fiche technique détails

**Offre financière : Il doit comprendre**

- Lettre de soumission dûment remplie, signée, cacheté et daté.
- Bordereau des prix unitaires remplie, signée, cacheté et daté.
- Détail quantitatif – estimatif remplie, signée, cacheté et daté.
- Reçu de paiement de retrait du cahier de charge.

Les offres des soumissionnaires seront composées de trois (03) enveloppes séparée, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois insérées dans une enveloppe extérieure, ces offres, accompagnées des pièces réglementaires (copies valides le jour de l'ouverture des plis) doivent parvenir au secrétariat de la COMMUNE DE KENADSA.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE  
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
ACQUISITION D'UN RETRO CHARGEUR

La date de dépôt des offres est fixée à 10 jours à partir de la première parution de présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens et BOMOP à partir à 8.00 heures jusqu'à 12.00 heures. L'ouverture des plis technique et financiers se fera une séance publique au siège de la commune de kenadsa, en présence de l'ensemble des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, elle intervient à la date des dépôts des offres à 12.30 heures, au cas où la date fixée considérée avec un week-end ou un jour férié, la date de dépôt sera le jour ouvrable qui suite.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée dix (10) jours plus 90 jours .

Président de l'assemblée populaire communale

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE**  
**DIRECTION DE L'EDUCATION TLEMCCEN**  
 NIF : 414013000013024

**A V I S D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

N° D'OPERATION : NK5.623.4.262.113.12.17

**EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE CI A REMCHI (HAI ZITOUNE) ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE**

conformément à l'article 171,173 et 174 du décret présidentiel N° : 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'éducation de la Wilaya de Tlemcen informe l'ensemble des Fournisseurs ayant soumissionnés pour l'appel d'offres N° : 13/2025 lancé en langue nationale sur le journal ELMAOUID ERRIADI le 13/02/2025 et langue française sur le journal JEUNESSE D'ALGERIE le 17/02/2025

Relatif à :

**EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE CI A REMCHI (HAI ZITOUNE) ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE**

Que les lots sont attribués à titre provisoire aux fournisseurs suivants :

Intitulé du projet	Lot	Fournisseurs retenus	Montant De la soumission en TTC (DA)	Montant Corrigé en TTC (DA)	N.I.F	Note technique	Délai	O.B.S
EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE CI A REMCHI (HAI ZITOUNE) ET UN LOGEMENT D'ASTREINTE	Lot N° 01 : Equipements en mobilier scolaire (complément)	GROUPE COMMERCIAL EL ANSAR	8.416.870.00	/	1973130105 33247	40	03 JRS	Moins disant parmi les soumissionnaires pré qualifier
	Lot N° 02 : Equipements bureautique et informatique (complément)	LAKARDI TARIK	14.280.000.00	/	17602040001 4126	50	03 JRS	Moins disant parmi les soumissionnaires pré qualifier
	Lot N° 03 : Equipement en groupe électrogène	GROUPE COMMERCIAL FATMI ABDELMALIK	7.782.600.00	/	19013020 0021177	50	02 JRS	Moins disant parmi les soumissionnaires pré qualifier
	Lot N° 04 : Equipement de chauffage	GROUPE COMMERCIAL FATMI ABDELMALIK	3.143.980.00	/	19013020 0021177	50	02 JRS	Moins disant parmi les soumissionnaires pré qualifier

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première date de publication conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° : 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION

ANEP N° 2531005365

10 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE TLEMCCEN

**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**  
**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE**  
 NIF DU MAITRE D'OUVRAGE : 0963 1301 91 15 239

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tlemcen informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°08/DAL/2025 dans les quotidiens nationaux «jeunesse» et «الجمهورية» en date du 04/03/2025, relatif au projet «réalisation d'un siège l'inspection régionale de contrôle de l'IGF a Tlemcen avec un logement d'astreinte» en lots séparés :

- Lot n°02 : menuiserie bois, menuiserie aluminium (faux plafond) plomberie

Sanitaire, chauffage, peinture et vitrerie.

que le marché ont été attribués provisoirement comme suit :

N°	Entreprise	NIF	Montant de l'offre DA en TTC	Montant corrigé DA en TTC	Délai de livraison	Critère du choix
Lot n°02	MEZRAI BOUMEDIENE	170132600700130	16.764.916,83	/	06 mois	Offre la moins-disante financièrement qualifiée techniquement 47 Points

Conformément à l'article 82 alinéa 3 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Conformément à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires voulant s'informer des résultats d'évaluation des offres techniques et financières peuvent prendre contact au niveau de la Direction de l'Administration Locale dans un délai maximal de trois (03) jours à partir du premier jour de la publication de cet avis d'attribution.

ANEP N° 2531005452

10 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE  
 DAIRA DE OUED RHIOU  
 COMMUNE DE MERDJA SIDI ABED  
 CODE FISCALE : 098448375143215

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

- Conformément aux articles 52 et 65 de décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 modifiée et complétée portant règlementation des marches publics et des délégations du service public.
- Conformément aux dispositions de la loi 12/23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Le président de l'assemblée populaire et communal de la commune de Merdja Sidi Abed,

informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2025, du projet :

TRAVAUX DE VOIRIES CITE ZOUBIR BEN AISSA (COTE NORD ET COTE SUD)

Paru dans le quotidien :

Le journal le jeune indépendant en langue française daté du 13/03/2025

Que le projet est attribué provisoirement comme suite :

N°	Intitulé de l'opération	Nom de l'entreprise	code fiscale	Montant du projet	Note technique	Délai de réalisation	observation
01	TRAVAUX DE VOIRIES CITE ZOUBIR BEN AISSA (COTE NORD ET COTE SUD)	Entreprise des travaux publics et hydrauliques ETPH SARL BELHACHEMI Belhachemi Mohamed - Relizane-	001148016298750	15.687.317,80 DA	80.00 note technique	58 cinquante HUIT JOURS	Qualifié techniquement + moins disant

Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter, dans le même avis, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

En application de disposition de l'article 82 du décret présidentiel n° 247/15 du 16/09/2015 modifiée et complétée portant règlementation des marches publics, et des délégations du service public, les soumissionnaires qui contestent le choix opérée par le maître d'ouvrage, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution provisoire du projet, auprès de la commission communale des marchés de l'APC de MERDJA SIDI ABED.

Le président de l'assemblée populaire et communal de Merdja Sidi Abed

ANEP N° 2531005396

10 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE**  
**DIRECTION DE L'EDUCATION TLEMCCEN**  
 NIF : 414013000013024

**A V I S D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

N° D'OPERATION : NK5.623.4.262.113.13.20

**EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE 10 SALLES DE CLASSES POUR LE CYCLE PRIMAIRE A TRAVERS LA WILAYA**

conformément à l'article 171,173 et 174 du décret présidentiel N° : 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'éducation de la Wilaya de Tlemcen informe l'ensemble des Fournisseurs ayant soumissionnés pour l'appel d'offres N° : 14/2025 lancé en langue nationale sur le journal BOLA le 13/02/2025 et langue française sur le journal JEUNESSE D'ALGERIE le 17/02/2025

Relatif à :

**EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE 10 SALLES DE CLASSES POUR LE CYCLE PRIMAIRE A TRAVERS LA WILAYA**

Que les lots sont attribués à titre provisoire aux fournisseurs suivants :

Intitulé du projet	Lot	Fournisseurs retenus	Montant De la soumission en TTC (DA)	Montant Corrigé en TTC (DA)	N.I.F	Note technique	Délai	O.B.S
EQUIPEMENT COMPLEMENTAIRE DE 10 SALLES DE CLASSES POUR LE CYCLE PRIMAIRE A TRAVERS LA WILAYA	Lot N° 01 : Equipements bureautique et informatique	LAKARDI TARIK	16.065.000.00	/	176020400014 126	50	03 JRS	Moins disant parmi les soumissionnaires pré qualifier
	Lot N° 02 : Equipement en groupe électrogène	GROUPE COMMERCIAL FATMI ABDELMALIK	5.188.400.00	/	19013020 0021177	50	02 JRS	Moins disant parmi les soumissionnaires pré qualifier

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première date de publication conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° : 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION

ANEP N° 2531005368

10 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Office Nationale Des Œuvres Universitaires  
Direction Des Œuvres Universitaires Relizane  
Adresse : Résidence universitaire 500 lits (route Belhacel) Relizane.  
Numéro d'identifiant fiscal : 000948019007930

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la disposition des articles 52,65 à 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public et conformément à l'article 18 du cahier des charges.

La direction des œuvres universitaires de Relizane informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01 /DOUR/2025 pour l'approvisionnement des restaurants des résidences universitaires et le restaurant Central en denrées alimentaires durant l'année 2025, Lot n°: 09 Eau Minérale Naturelle ou Eau de Source

Paru aux quotidiens :

- EN ARABE " الشباب الجزائري " DU 09/02/2025, SOUS N° ANEP : 2531002079
- EN FRANÇAIS " JEUNESSE D'ALGERIE " DU 12/02/2025, SOUS N° ANEP : 2531002079

Qu'après l'étude et l'évaluation des offres, le marché a été provisoirement attribué au soumissionnaire désigné ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Nif	Note technique	Montant maximum avant correction en TTC	Montant maximum après correction en TTC	Délai d'exécution	Observation
Lot n°:09 Eau Minérale Naturelle ou Eau de Source	FALOULI Abdelkader	180291700756140	70/65	38 080 000.00 DA	38 080 000.00 DA	durée d'une année renouvelable. Il peut chevaucher sur deux (2) exercices	Offre Moins Disante

ANEP N° 2531005373

10 - 04 - 2025

Le directeur

jeunesse d'Algérie

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité.

Agence ANEP 01,  
Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

10 - 04 - 2025

jeunesse d'Algérie

"Si l'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis."



ayant visité pratiquement tous les pays du monde je peux affirmer que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter."

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية وهران  
مديرية البيئة

القرار رقم : 1224 المؤرخ في 24 مارس 2025-04-09

المضمن فتح تحقيق عمومي حول دراسة موزج التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز وحدة إعادة تدوير و تقييم النفايات البلاستيكية ببلدية بطيوه المكان المسمى القطب الاقتصادي لبطيوه تجزئة 20 قطعة ، قطعة رقم d8 ( القطعة رقم 385 من القسمة 07) لفائدة : SARL RECYCLE GLOBAL

بإقتراح من السيدة مديرة البيئة لولاية وهران :

يقرر :

المادة 01 : يفتح تحقيق عمومي بخصوص مشروع إنجاز وحدة إعادة تدوير و تقييم النفايات البلاستيكية القطب الاقتصادي ببلدية بطيوه تجزئة 20 قطعة ، قطعة رقم d8 ( القطعة رقم 385 من القسمة 07) لفائدة : SARL RECYCLE GLOBAL.

المادة 02 : يفتح التحقيق العمومي حول دراسة موزج التأثير على البيئة المشار إليها في المادة الأولى أعلاه خلال خمسة عشرة يوما (15) في مقر البلدية وكذا الأماكن المجاورة لوقع المشروع وذلك ابتداء من تاريخ إمضاء هذا القرار. المادة 03 : تعين السيدة بوشعبي بنخنة محافظا محققا لتسجيل كل الآراء ، الرغبات ، التظلمات ، والملاحظات الكتابية و الشفوية المدلى بها من طرف الغير و أشخاصا طبيعون كانوا أو معنويون في سجل خاص موقع و مؤشر عليه من طرف السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بطيوه .

المادة 04 : يتخذ المحافظ المحقق مقرا له لمباشرة مهامه ببلدية بطيوه و توضع نسخة كاملة من دراسة موزج التأثير على البيئة الخاصة بالمشروع المزمع إنجازه في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين و الغير على الاطلاع عليها و الإدلاء بملاحظاتهم و آرائهم حول إنجاز المشروع و مدى تأثيره على البيئة

المادة 05 : ينشر تحقيق عمومي بخصوص موضوع هذا القرار في جريدتين وطنيتين على الأقل من طرف صاحب المشروع الذي يتحمل نفقات الإشهار .

المادة 06 : بعد انتهاء المدة المقررة للإشهار المشار إليها في المادة الثانية من هذا القرار ، يقفل السجل من طرف المحافظ المحقق الذي يحرر تقريرا تلخيصيا يرسله إلى السيد الوالي يتضمن نتيجة جمع الآراء و الملاحظة و مدليا برأيه في ظرف العشرة أيام الموالية .

المادة 07 : يكلف السيدة و السادة الأمين العام للولاية ، مدير التقنين و الشؤون العامة ، مديرة البيئة ، رئيس دائرة بطيوه ، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بطيوه و المحافظ المحقق كل واحد منهم حسب الصلاحيات المخولة له قانونا بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة القرارات الإدارية لولاية وهران .

الوالي

10 - 04 - 2025

jeunesse d'Algérie

الديوان العمومي للتوثيق

الأستاذ حسناوي محمد سليم فيصل

مغنية 06 شارع ابن رشد المذبحة

الشركة ذات المسؤولية المحدودة « يافلا »

مقرها : سيدي بلعباس محل رقم 06 حي 150 مسكن عمارة H رقم 83

رأسمالها : 28.900.000,00 دج .

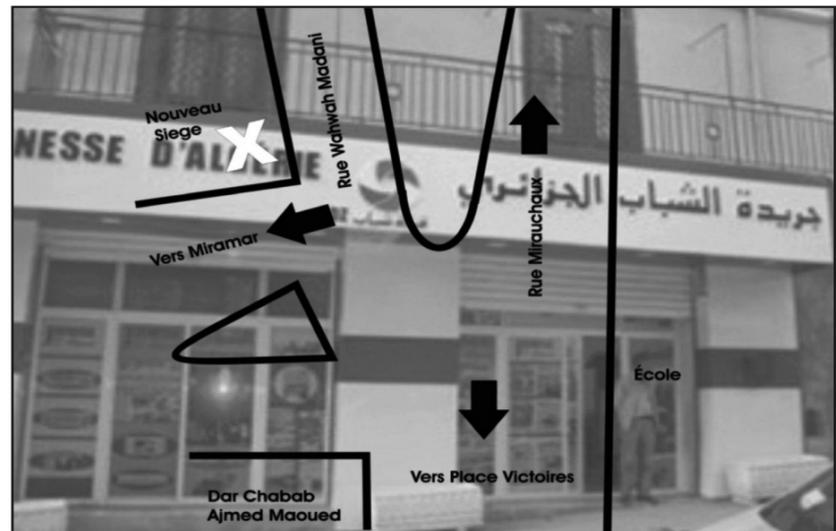
\* تعديل الشركة \*

بموجب عقد حرره الأستاذ حسناوي محمد سليم فيصل بتاريخ 25 مارس 2025 ، المقيدة بالسجل التجاري تحت رقم 16 ب 0265081-00/13 ، بتاريخ 2016/11/23 تغيير مقر الشركة حيث يصبح سيدي بلعباس حي 800 مسكن حي سوف 01 طريق تسالة عمارة 01 محل رقم 04 ، و الباقي بدون تغيير نسختان من عقد تعديل القانون التأسيسي ستودع لدى ملحقة المركز الوطني للسجل التجاري بسيدي بلعباس . رمز : 00004341

الموثق لإعلان

10 - 04 - 2025

jeunesse d'Algérie



PHARMACIE

# Lancement de l'application MyGlyc

En application de la stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les laboratoires Vital Care ont lancé l'application MyGlyc conçue pour faciliter la gestion quotidienne du diabète. L'avancée s'inscrit dans la dynamique de l'e-santé qui repose sur l'utilisation de dispositifs connectés pour améliorer les pratiques médicales et de santé publique. Le lecteur de glycémie Vital Check MM1200 Glyconnect, doté de la technologie Bluetooth, est fourni gratuitement par les pharmaciens d'officine aux patients qui pourront suivre leurs taux de glycémie. La combinaison de l'application et de l'appareil fournis par ce laboratoire constitue une solution pratique et complète pour un suivi personnalisé et efficace de la maladie. Dans son intervention, le directeur général du VitalCare, Zoubir Tablou, a indiqué que la santé mobile et connectée est une réalité pour 80% des diabétiques équipés de smartphone et de tablette. «L'OMS a émis les recommandations relatives à la stratégie mondiale pour la santé numérique 2020-2025. Et c'est en alignement avec celles-ci que notre entreprise s'engage à fournir des dispositifs médicaux de qualité pour l'amélioration de la santé des patients», a-t-il expliqué.

## La promesse de MyGlyc

L'outil permet à l'utilisateur de suivre quotidiennement son profil glycémique sur une interface simple qui permet d'enregistrer les mesures de glycémie et de visualiser leur évolution au fil du temps. Elle comprend aussi un programme éducatif intégré, baptisé Progly, qui délivre des conseils personnalisés afin d'aider le patient à mieux



gérer son diabète. «Lorsque la surveillance électronique de la glycémie est accompagnée d'un coaching personnalisé par un professionnel de la santé, les niveaux d'hémoglobine A1c (HbA1c) s'améliorent de manière significative», a assuré le Pr Samir Aouiche, chef du service endocrinologie du CHU Mustapha-Pacha. Pour lui, cette approche combinée de suivi médical et d'éducation continue pourrait transformer le quotidien des diabétiques, en leur offrant une autonomie accrue dans la gestion de leur maladie. Pour lui, l'intégration des applications digitales dans le suivi du profil glycémique des patients diabétiques représente une avancée significative dans la gestion de la maladie. Elle permet non seulement un suivi plus précis et personnalisé, mais aussi une amélioration de qualité de vie des patients en leur offrant des outils de gestion autonome, une surveillance continue et une interaction simplifiée avec les professionnels de santé. Pour le Dr Mouad Tabainet, président de l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA), le pharmacien d'officine, premier professionnel avec lequel le

patient interagit, joue un rôle essentiel. Conseiller de proximité, il aide celui-ci à comprendre les modalités de surveillance glycémique, en lui expliquant l'utilisation des lecteurs de glycémie, des lancettes et des bandelettes. Avec l'avènement des technologies numériques, le patient cesse d'être un récepteur passif de soins, mais devient un acteur clé de sa propre santé. En prenant une part active dans le suivi de sa maladie, il bénéficie des dernières innovations technologiques pour améliorer son bien-être au quotidien. Le Dr Said Gari, directeur médical à Vital Care, se réjouit de l'impact de MyGlyc sur la vie des patients. «Nous sommes ravis de proposer cet outil pour améliorer la gestion de la maladie et la qualité de vie de nos patients», a-t-il lancé. «L'application répond à un besoin réel d'éducation des personnes vivant avec le diabète qui vont pouvoir enregistrer leurs mesures de glycémie, visualiser leur profil glycémique et recevoir des conseils personnalisés», a-t-il soutenu. Gratuite, l'application sera disponible sur l'App Store et Google Play dans les prochains jours.

## 78E FESTIVAL D'AVIGNON

# Dans la langue de Mahmoud Darwich...

Et du coup, la 79e édition du plus grand événement théâtral mondial (du 5 au 26 juillet) en fera certainement un écho, des plus éloquents, à la lumière de ce que son directeur, le Portugais Tiago Rodrigues, a dévoilé d'une programmation qui entend « célébrer » la langue arabe (après l'anglais en 2023 puis l'espagnol en 2024 : « Lors de cette 79e édition, l'arabe sera représenté par des créatrices et créateurs venus de Tunisie, de Syrie, de Palestine, du Maroc, du Liban, d'Irak... Tous ont un rapport fort à un pays, à une région, à un territoire. À travers leurs langues et leurs dialectes, ils nous connectent à des réalités, ils nous donnent à penser comment les mots - en modifiant la perception du réel - ont le pouvoir de transformer l'histoire des peuples. » « Je suis toi dans les mots » soufflerait Mahmoud Darwich... Parmi les 42 spectacles et 300 représentations, 32 créations, que la célèbre cité des Papes, nichée dans le sud-est de la

France, accueillera, on compte 12 spectacles ou événements signés d'artistes du monde arabe : Marocains, Tunisiens, Libanais, Syriens, Franco-Irakiens, ou Palestiniens. De même qu'on entendra aussi la voix d'Assia Djebar dans une adaptation radiophonique de Femmes d'Alger dans leur appartement organisée par la radio publique, France Culture dans la cour du Musée Calvet. L'exposition « L'Arrière-pays / Territoires arabes en archipel », quant à elle réunira plusieurs artistes de langue arabe « issus de territoires géopolitiquement instables, interrogeant la mémoire et la transmission, l'exil et les frontières » et illustrant comme l'a écrit le cinéaste Jean-Luc Godard, « une pensée qui forme et une forme qui pense. »... Dont trois films de réalisateurs et artistes plasticiens algériens : Demande à ton ombre de Lamine Ammar Khodja, Les Blocs (Série Les Yeux tournent autour du soleil) de Medhi Meddaci, et La Tempête

de Dania Reymond. Pendant que la romancière Leïla Slimani interrogera son propre rapport à la langue arabe, une langue qu'elle retrouve du Maroc à Paris avec un texte inédit. Programmée, également, une célébration poétique de la langue arabe : « Nour », au cours d'une nuit de concerts, performances, lectures et projections. Enfin, dans une création musicale dirigée par l'artiste libanais Zeïd Hamdan, Camélia Jordana, Souad Massi et le rappeur Danyl, revisiteront, le temps d'une nuit, le répertoire de la diva égyptienne Oum Kalthoum, disparue il y a tout juste 50 ans. Ce sera dans le prestigieux cadre de la fameuse Cour d'honneur... C'est cette même Cour d'honneur du Palais des papes, qui abritera, en spectacle d'ouverture, Nôt, une création d'après Les Mille et Une Nuits, signée de la Cap-Verdienne Marlene Monteiro Freitas, figure majeure de la danse contemporaine et artiste invitée de cette édition.

## SOUS LA VERRIERE DU GRAND PALAIS

### La Kabylie au festival du livre de Paris 2025

«Le printemps 2025 s'annonce explosif, festif, revendicatif... mais surtout inclusif et inspirant ! Pour la première fois, la Kabylie sera présente au cœur du festival du livre de Paris, du 11 au 13 avril, dans l'écrin majestueux du Grand Palais fraîchement rénové» affirme-t-on. «Un stand kabyle» vibrant attend le public à l'espace Balao20 : une immersion unique dans la richesse littéraire, historique, poétique, linguistique et dramatique kabyle. De nombreux romanciers, historiens, poètes, linguistes, dramaturges et figures emblématiques de la scène littéraire berbère viendront à la rencontre du public pour partager avec lui leurs œuvres, leurs engagements, et dédicacer leurs livres. Des noms incontournables de la littérature kabyle vous donnent rendez-vous dans un esprit de dialogue et de partage. Cette première participation n'est qu'un début : la Kabylie sera également invitée d'honneur à l'automne 2025 en Bretagne, pour prolonger cette célébration des mots et des cultures. Ce festival promet une programmation exceptionnelle, de plus de 450 maisons d'édition, dont 120 nouvelles, 11 scènes animées par plus de 330 rencontres littéraires, 1000 auteurs et autrices présents, et de nombreuses nouveautés. On citera le Cabaret extra!, la Grande Galerie de l'adaptation, la Galerie de la mer, le Village des enfants, des avant-premières cinéma, une ouverture à l'international avec plus de 10 pays invités...»

## 14E EDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

### Le Venezuela à l'honneur

En présence de membres du corps diplomatique accrédité à Alger, d'une pléiade de journalistes et d'artistes, le conférencier a présenté les 17 pays participants au festival, en l'occurrence l'Algérie, l'Egypte, le Mexique, la France, le Danemark, l'Afrique du Sud, la République de Corée, le Japon, l'Allemagne, la République Tchèque, la Tunisie, la Pologne, la Syrie, la Russie, l'Autriche, l'Italie et le Venezuela, invité d'honneur de cette édition. « Le Venezuela est un grand pays de musique avec pas moins de 1.200.000 musiciens. J'ai l'immense plaisir de mettre à l'honneur les 65 musiciens qui seront présents parmi nous », a fait part le commissaire avant d'annoncer le budget de cette édition qui s'élève à 40 millions de dinars. Hormis Alger, le festival mettra le cap sur deux villes, à savoir Oran, pour quatre concerts, et Koléa, pour un concert. « Sur les 500 places du théâtre d'Oran, seuls 400 tickets seront mis en vente avec 100 invitations réservées aux étudiants des écoles de musique et membres d'associations musicales », a souligné Mourad Senouci, directeur du Théâtre régional d'Oran, avant de céder la parole à Hiba Djouadi, directrice de la maison de culture de Koléa qui s'est dit « fière » d'offrir aux citoyens de sa ville, historiquement mélomanes et passionnés de musique classique, un concert de musique symphonique. Le chef d'orchestre permanent de l'orchestre de l'opéra d'Alger, Lotfi Saïdi, a fait savoir que cette édition revêt une saveur toute particulière. « Le festival d'Alger célèbre l'universalité de la musique, le dialogue entre les cultures et la solidarité des peuples à travers l'art. J'aurai l'immense plaisir de partager la chefferie d'orchestre de la soirée inaugurale avec de grands maîtres, en l'occurrence l'Algérienne Zahia Ziouani et le Vénézuélien Enluis Montes Olivar », a-t-il noté avant d'annoncer le programme d'ouverture qui sera riche, avec notamment l'interprétation de « Zahrat el madain » en hommage à la bande de Ghaza, victime d'attaques barbares sionistes.

## APPELANT A ARRETER LE GENOCIDE SIONISTE CONTRE GHAZA

# Manifestation devant le siège de l'ONU à New York



Une manifestation massive pro-palestinienne a été organisée, hier, devant le siège des Nations unies à New York, en protestation contre l'agression barbare menée par les forces d'occupation sioniste contre les Palestiniens dans la bande de Ghaza, appelant l'ONU à intervenir urgemment, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa, «Des centaines de militants aux États-Unis ont manifesté devant le bâtiment des Nations unies à New York, dénonçant l'agression d'occupation dans la bande de Ghaza, et appelant le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale pour qu'ils interviennent afin d'arrêter le génocide et permettre aux Palestiniens de retourner chez eux», a indiqué la même source. Les manifestations organisées aux États-Unis s'inscrivent dans le cadre d'une «action mondiale» appelant à la fin du génocide sioniste, à la libération des étudiants qui défendent les droits des Palestiniens, et aussi à l'arrêt de l'agression barbare en cours à Ghaza dans laquelle plus de 50 752 Palestiniens sont tombés en martyrs et 115 475 autres ont été blessés, depuis le 7 octobre 2023.

### Les chefs de six agences onusiennes

Ont publié lundi une déclaration conjointe, appelant la communauté internationale à prendre des mesures urgentes et décisives pour rétablir un cessez-le-feu dans l'enclave palestinienne, à garantir un accès humanitaire sans restriction et à protéger les civils. La Défense civile de la bande de Ghaza a annoncé, hier, 19 martyrs dans des frappes sionistes depuis lundi soir sur le territoire palestinien. Neuf martyrs parmi lesquelles cinq enfants ont été tués avant minuit par une frappe sur une maison à Deir el-Balah (centre) et à l'aube, dix autres ont été tués dans deux frappes,

### AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

## 210 journalistes sont tombés en martyrs

Le bureau des médias à Ghaza a annoncé lundi que le nombre de journalistes tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023 est passé à 210, suite à la mort en martyr de Helmi El Fekaoui dans un des innombrables bombardements de l'armée sioniste dans le sud de l'enclave palestinienne. Selon le bureau des médias, le journaliste Helmi El Fekaoui, qui travaillait pour l'agence de presse Palestine Al Yawm, est tombé en martyr dans un bombardement de l'armée d'occupation sioniste qui a visé la tente des journalistes à proximité de

l'une à Ghaza-ville et l'autre à Beit Lahia (nord), a déclaré Mahmoud Bassal, le porte-parole de cette organisation de secouristes. Un média proche du Jihad islamique a également annoncé, hier matin, la mort d'un de ses journalistes, Ahmad Mansour, dans une frappe sioniste sur Khan Younés, dans le sud de Ghaza, survenue la veille. « Ahmed Mansour, journaliste de l'agence de presse Palestine Today, a été tué par un bombardement de l'occupation (sioniste, Ndlr) », a déclaré cette agence liée au mouvement de résistance palestinien, allié du Hamas. Bassal avait déclaré lundi qu'une frappe de l'armée sioniste avait visé une tente utilisée par des journalistes à proximité de l'hôpital Nasser de Khan Younés. Sur les réseaux sociaux, des images de personnes piégées dans une tente en flammes, présentées comme une vidéo du site, ont circulé lundi. Au moins un autre journaliste, Hilmi al-Faqaawi, est mort dans cette frappe, selon le service de presse du gouvernement du Hamas. Reporters sans frontières (RSF) a condamné la frappe sioniste sur «une tente abritant notamment des professionnels de l'information près de l'hôpital Nasser». « Le massacre sans fin du journalisme à Ghaza doit cesser! », ajoute le communiqué publié lundi. L'armée sioniste avait prétendu comme à son habitude avoir «visé un terroriste qui a participé au massacre du 7 octobre», l'identifiant comme Hassan Abdel Fattah Mohammed Aslih, «agissant sous couverture de journaliste et dirigeant une société de presse». Après deux mois de trêve, le gouvernement Netanyahu a repris le 18 mars son agression barbare contre Ghaza et la Cisjordanie illégalement occupée, encouragé par le silence contrit de la communauté internationale et le soutien inconditionnel des États-Unis dont les livraisons d'armes se poursuivent sans cesse.

### NUCLEAIRE

## Trump assure que les États-Unis sont en discussion «directe» avec l'Iran

Donald Trump a créé la surprise en annonçant que Washington menait des discussions «directes» avec l'Iran sur son programme nucléaire, en recevant lundi le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu, lequel est reparti sans les concessions commerciales qu'il espérait obtenir. « Nous avons des discussions directes avec l'Iran. Elles ont commencé, elles se poursuivront samedi, nous aurons une très grande réunion », a déclaré à la presse le président américain. Il a ensuite assuré que cette rencontre samedi, se tiendrait «à très haut niveau» et même «quasiment au plus haut niveau». Il s'agit d'une annonce spectaculaire de la part du président américain, notoirement peu friand de tractations diplomatiques complexes impliquant plus de deux parties, alors que l'Iran avait rejeté dimanche tout dialogue direct avec Washington. Après l'annonce de Donald Trump, Téhéran a confirmé sa position. Des «discussions de haut niveau indirectes» auront lieu samedi à Oman, a fait savoir le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi. «Il s'agit autant d'une opportunité que d'un test. La balle est dans le camp de l'Amérique», a-t-il écrit sur X. Le ministre aura des «entretiens indirects» avec l'émissaire américain pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, a rapporté également l'agence de presse iranienne Tasnim. « Il s'agit autant d'une opportunité que d'un test. La balle est dans le camp de l'Amérique », avait écrit plus tôt Araghchi sur X. Proches alliés durant la monarchie Pahlavi, les deux pays n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1980 et la prise d'otages de diplomates américains dans leur ambassade à Téhéran, dans la foulée de la Révolution islamique. Grâce à l'entremise de la diplomatie algérienne, la crise avait été résolue même si les deux pays n'ont jamais repris les relations diplomatiques à ce jour. Mais ils échangent indirectement par le biais de l'ambassade de Suisse à Téhéran. Le sultanat d'Oman a plusieurs fois joué un rôle de médiateur, et le Qatar dans une moindre mesure. « Nous traitons directement avec eux. Et peut-être que nous aurons un accord », a dit lundi le président américain, qui avait retiré avec fracas les États-Unis d'un accord international avec l'Iran lors de son premier mandat, en 2018. Cet accord, conclu en 2015, prévoyait la levée de certaines sanctions en échange d'un encadrement des activités nucléaires iraniennes. Donald Trump a dit lundi que si un nouvel accord était trouvé, il serait «différent et peut-être beaucoup plus robuste». Mais il a ajouté que l'Iran serait «en grand danger» si les discussions n'aboutissaient pas. En attendant, l'Iran doit mener mardi à Moscou des consultations sur ce même dossier avec ses proches partenaires, la Russie et la Chine. Benjamin Netanyahu, tenant d'une ligne agressive face à Téhéran, a appelé à ce que l'Iran ne produise «jamais» d'arme nucléaire. Il a plaidé pour que les tractations diplomatiques débouchent sur un démantèlement «complet», évoquant l'exemple de la Libye.

### FRANCE

## Dix associations attaquent l'État qui «empêche les étrangers de s'insérer»

Dix associations, dont le Secours catholique et Emmaüs, ont annoncé, hier, avoir saisi le Conseil d'État en France pour dénoncer les dysfonctionnements de la plate-forme de demandes de titres de séjour qui empêchent, selon elles, les personnes étrangères de travailler et de s'insérer. «Les dysfonctionnements kafkaïens de la plate-forme numérique des demandes de titres de séjour, signalés à maintes reprises aux pouvoirs publics, entravent l'accès des personnes étrangères au marché du travail, aggravent leur précarisation et pénalisent lourdement les associations et les entreprises qui les accompagnent ou les emploient», dénoncent dans un communiqué les dix associations. Le Défenseur des droits a récemment dressé un bilan sévère à propos du déploiement de l'administration numérique pour les étrangers en France (Anef), un portail en ligne par lequel un usager a l'obligation depuis 2021 de déposer sa demande ou son renouvellement de titre de séjour. Entre 2020 (début du déploiement pour les étudiants) et 2024, l'institution a enregistré une augmentation de 400% du nombre de réclamations liées à ce sujet. Résultat de ces «dysfonctionnements massifs et récurrents»: «Des parcours de vie brisés, des personnes empêchées de travailler, des entreprises privées de salariés, des associations qui s'épuisent dans des procédures dysfonctionnelles et des services préfectoraux qui peinent à débloquer des situations», énumèrent les associations. Avec ce recours déposé le 27 mars devant la plus haute juridiction administrative française pour «carence fautive», elles espèrent enjoindre l'État à rendre effectif l'accès à ce droit. Des courriers ont été adressés au ministère de l'Intérieur pour demander la mise en place de mesures correctives, en vain, déplorent les requérantes.

**Heures de prières**

Fajr 05:32  
Dhuhr 13:07  
Asr 16:46  
Maghrib 19:32  
Isha 20:53



www.jeunessedalgerie.dz

# jeunesse d'Algérie



Quotidien national d'information

JEUDI 10 AVRIL 2025

LEADER MONDIAL DU PETROLE ET DU GAZ

## Va investir 8 milliards de dollars en Algérie



Claudio Descalzi, le directeur général de l'ENI a annoncé aujourd'hui - mardi 8 avril 2025 - que le géant italien du pétrole et du gaz compte investir, dans les prochaines années, huit (8) milliards de dollars en Algérie. Le PDG de l'Ente nazionale idrocarburi (ENI) a fait cette déclaration, rapporte l'agence de presse anglaise Reuters, lors du panel d'ouverture de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce, OMC 2025. « Nous avons augmenté nos infrastructures et nous devons répondre à la demande intérieure qui augmente », a-t-il déclaré.

L'ALGERIE LANCE LES PREPARATIFS

## Pour le déploiement de la 5G

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a annoncé, mardi à Alger, le début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie. « Dans le volet des infrastructures de télécommunications et conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, j'annonce officiellement le début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie », a déclaré le ministre dans une allocution prononcée à la clôture de la conférence « Connected Algeria 2025 ». « Cette étape tant attendue constituera un saut qualitatif



dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information dans notre pays », a-t-il soutenu, selon l'APS.

TRANSPORT

## Air Algérie relance son offre de voyage sans bagages



Dans un communiqué paru mardi soir, la compagnie aérienne nationale a annoncé une nouvelle offre à l'adresse de ses clients. Air Algérie a relancé son offre de voyage sans bagages. Baptisé Light Trip, cette permet d'acheter des billets qui n'incluent pas de franchise bagages et qui sont vendus à des tarifs réduits. Il s'agit d'une pratique commerciale adoptée depuis longtemps par les compagnies aériennes low cost mais qui a fini par être proposée par les transporteurs Full service comme Air Algérie mais également Air France et d'autres compagnies.

### La chronique

JE, IL, OU DIEU !



Souvent, les gens confondent les convictions d'un écrivain avec ce qu'il écrit. Ils imaginent que les mots de ses personnages reflètent nécessairement ses propres croyances. C'est une erreur. L'écrivain raconte une histoire, rien de plus. Il ne prend pas position sur la morale, ne juge pas du bien ou du mal, ne prescrit pas ce qui doit être. Son travail transcende la conscience et la pensée. Pour créer, il emprunte la voix du narrateur - cette petite présence à ses côtés, ce lien direct avec l'esprit qui navigue entre notre monde et l'ailleurs. Si l'écrivain ne se dissociait pas de son récit, tous ses personnages lui ressembleraient : ils partageraient ses goûts, ses caprices, sa psyché. Chacun deviendrait son double, ce qui serait absurde. Prenons l'exemple d'un passage où un ancien professeur s'adresse à son élève, lui reprochant son manque de perspicacité et tentant de lui révéler une facette cachée de l'existence - une manière de dire que tout ce qui brille n'est pas or, et que derrière les apparences se cachent parfois de sombres réalités... Et cela est dans mon dernier roman 'Schizophrénie' qui sortira prochainement. Le rôle du narrateur est de raconter, et non celui de l'auteur. La narration est d'ailleurs l'élément le plus exigeant de l'écriture. Il faut, dès le départ, en choisir le type et s'y tenir jusqu'au bout. On en distingue trois formes principales : La première personne, qui plonge le lecteur dans une subjectivité assumée : « Je m'appelle Susanne Walker. Je suis détective à New York depuis cinq ans. Le téléphone sonne, je décroche... » Vient ensuite le second type celui de la troisième personne, plus distante mais tout aussi immersive : « Elle enfila son imperméable avant de s'engouffrer dans la voiture, sous le regard indifférent de vagabonds à peine réveillés. La neige tombait plus dru maintenant, recouvrant les pavés où, la nuit, grouillaient les rats... » Le troisième est celui du narrateur omniscient, qui, tel un dieu, connaît tout des personnages et de leurs motivations. La difficulté réside dans la rigueur : il ne faut jamais relâcher son attention sous peine de brouiller les perspectives narrative. Certaines œuvres modernes jouent avec ces frontières, mélangeant les points de vue - mais cela exige une maîtrise technique presque virtuose. Voilà !

Abdellah Ouldamer